



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Distribution limitée

SHS/2017/5 REV
Paris, septembre 2017
Original anglais

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION,
LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**SIXIÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES MINISTRES
ET HAUTS FONCTIONNAIRES RESPONSABLES DE
L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DU SPORT**

(MINEPS VI)

Kazan (Fédération de Russie), 14-15 juillet 2017

RAPPORT FINAL

TABLE DES MATIÈRES

Page

REMERCIEMENTS	1
VUE D'ENSEMBLE.....	2
PRINCIPAUX POINTS DÉBATTUS.....	4
CLÔTURE DE LA MINEPS VI.....	6

ANNEXES

I KAZAN ACTION PLAN

II ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

III LISTE DES PARTICIPANTS

REMERCIEMENTS

Le Secrétariat de l'UNESCO souhaite remercier très sincèrement le Ministère des Sports de la Fédération de Russie, la Ville de Kazan et la République du Tatarstan d'avoir accueilli la MINEPS VI, de leur généreux accueil et de leur excellente collaboration tout au long de la période de préparation.

Sont remerciés, en outre, tous les partenaires, toutes les personnes et tous les bénévoles qui ont contribué au succès de la MINEPS VI, en particulier la Direction des projets sportifs et sociaux pour son organisation sans faille de l'événement, le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) et son Président, M. Gert C. Oosthuizen, les membres du Comité du Programme MINEPS VI, ainsi que les experts qui ont participé aux groupes de travail. Tous ont grandement contribué à l'élaboration du Plan d'action de Kazan et exprimé leur détermination à le voir mettre en œuvre.

VUE D'ENSEMBLE

1. La sixième Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS VI) s'est tenue à Kazan (Fédération de Russie) les 14 et 15 juillet 2017. Elle a été précédée, le 13 juillet 2017, d'un forum d'experts destiné à rassembler, en vu des débats plénièrs, les précieux points de vue d'experts et de praticiens ministériels et civils.
2. La MINEPS VI s'est concentrée sur la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin, adoptée à la MINEPS V en 2013, et de la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport.

La Conférence avait principalement quatre objectifs :

- (i) reconnaître le cadre de suivi de la politique sportive de la MINEPS comme un outil facultatif utile pour favoriser la convergence et la coopération internationales dans l'évaluation des progrès de l'élaboration de politiques sportives ;
- (ii) reconnaître les informations concrètes recueillies par les groupes de travail aux fins du cadre ;
- (iii) s'attacher à renforcer les liens entre l'élaboration de politiques sportives et les objectifs du développement durable ;
- (iv) engager une coopération internationale aux fins d'actions spécifiques.

Ces objectifs ont sous-tendu l'adoption du Plan d'action de Kazan.

3. La MINEPS VI s'est concentrée sur trois thèmes principaux, qui correspondent aux trois principaux domaines d'action du Plan de Kazan :
Thème I – développer une vision globale d'un accès inclusif de tous au sport, à l'éducation physique et à l'activité physique ;
Thème II – maximiser la contribution du sport au développement durable et à la paix ;
Thème III – protéger l'intégrité du sport.
4. Il a été créé, pour chacun des trois thèmes, un groupe de travail. Le Groupe de travail I a souligné la nécessité de donner à tous, y compris les femmes et les filles, les jeunes, les personnes handicapées et les autres groupes défavorisés, un accès au sport, à l'activité physique et à l'éducation physique. Pour inclure tous les acteurs concernés de l'éducation physique, du sport et de l'activité physique, il fallait instaurer une véritable coopération passant par des partenariats multipartites qui seraient la priorité de différents secteurs, privés, publics et universitaires. Enfin, on a souligné la nécessité de recueillir des éléments fondés sur la recherche et, à cette fin, de renforcer l'enseignement supérieur.

Le Groupe de travail II a étudié divers aspects du sport, de l'activité physique et de l'éducation physique du point de vue du développement durable et s'est employé à les relier au Programme 2030.

Le Groupe de travail III a examiné, à propos de l'intégrité du sport, la législation, la question du partage d'informations et de la réalisation d'enquêtes et des mesures de prévention telles que l'éducation et la sensibilisation, jugées nécessaires pour protéger ladite intégrité.

5. À sa session plénière de janvier 2015, le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) a recommandé à la Directrice générale de l'UNESCO de prendre des mesures en vue de l'organisation de la MINEPS VI en 2017. Il est convenu que la Conférence devrait se concentrer sur la mise en œuvre de la Déclaration de Berlin et de la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport (résolution CIGEPS/2015/3). Suite à l'appel lancé à tous les États membres et à une étude de faisabilité de l'unique soumissionnaire, la Fédération de Russie a été choisie comme pays hôte.
6. Des invitations ont été adressées aux États membres et non membres de l'UNESCO, à des organisations internationales, ainsi qu'à des institutions et fondations. Au total, 97 États membres et un État non membre doté du statut d'observateur permanent auprès de l'UNESCO ont assisté à la MINEPS VI. Y ont également participé sept organisations intergouvernementales et 53 organisations internationales non gouvernementales.
7. La Conférence s'est ouverte sur des messages de M. Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, et de Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO, ainsi que sur des discours de M. Vitaly Mutko, Vice-Premier Ministre de la Fédération de Russie, et de M. Rustam Minnikhanov, Président de la République du Tatarstan (Fédération de Russie). Des discours d'orientation ont été prononcés par la Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, la Secrétaire générale de la Fédération internationale de football association et un Champion de la Paix.

Outre les séances d'ouverture et de clôture, les débats pléniers ont été structurés autour des trois thèmes, avec chacun un discours d'orientation, une présentation et des contributions de délégués. Il s'est tenu, également, un débat d'experts intitulé « Le sport comme catalyseur – des partenariats pour tenir la promesse du Programme 2030 ». Les présentations ont notamment consisté en plusieurs discours, en contributions de délégations, en messages d'appui au Plan d'action de Kazan et en un rapport oral. L'adoption dudit Plan et les conclusions du Président de la Conférence et de la représentante de l'UNESCO ont clos la manifestation.

8. Conformément au Règlement intérieur de la MINEPS VI, les participants principaux ont approuvé par consensus l'ordre du jour suivant :
 - **Adoption du Règlement intérieur** (Point 1.3 de l'ordre du jour provisoire)
 - **Élection du Président de la Conférence** (Point 1.4 de l'ordre du jour provisoire)
Président de la Conférence : M. Pavel Kolobkov, Ministre des Sports de la Fédération de Russie
 - **Élection de cinq Vice-Présidents** (Point 1.5 de l'ordre du jour provisoire)
Groupe I, Europe et Amérique du Nord : *France*
Groupe III, Amérique latine et Caraïbes : *Chili*
Groupe IV, Asie et Pacifique : *Thaïlande*
Groupe V(a), Afrique : *Zimbabwe*
Groupe V(b), États arabes : *Iraq*
 - **Élection du Rapporteur de la Conférence** (Point 1.5 de l'ordre du jour provisoire)
Rapporteur : M. Marc Edward Velasco, Philippines
 - **Constitution du Groupe de rédaction** (Point 1.5 de l'ordre du jour provisoire)
Afrique du Sud, Allemagne, Cuba, Danemark, Fédération de Russie, Fidji, France, Iraq, Malawi, Mali, Oman, Portugal

PRINCIPAUX POINTS DÉBATTUS

9. Les principales séances ont traité chacune de l'un des thèmes de la Conférence. Chacune d'elles s'est ouverte sur un discours d'orientation suivi d'une présentation faite par le groupe de travail et de points soulevés par des États membres. Les principaux points ont été les suivants :

Thème I : **Développer une vision globale d'un accès inclusif de tous au sport, à l'éducation physique et à l'activité physique**

10. L'un des orateurs principaux a proposé d'utiliser le terme « culture physique » pour englober l'éducation physique, l'activité physique et le sport, afin de saisir la diversité des pratiques adoptées dans le monde. Cette notion incluait la pratique inclusive et offrait une vision globale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport qui correspondait mieux au Programme 2030. Il a été estimé qu'il faudrait progressivement s'orienter vers un « accès inclusif pour tous », à savoir une offre accessible à tous, sans discrimination, plutôt que de continuer à apporter un soutien correctif à des populations telles que les femmes, les personnes handicapées et d'autres groupes traditionnellement marginalisés dans les milieux sportifs. Cela permettrait de considérer les pratiques inclusives comme un droit positif et de les intégrer dans différents cadres sportifs.
11. Pendant les débats, des représentants d'États membres ont souligné que l'accès au sport reposait sur le cadre des droits de l'homme et sur des conventions internationales auxquelles il fallait se référer plus souvent. Certains ont souligné qu'il fallait s'attaquer au manque d'offre pour les personnes handicapées, auxquelles il faudrait donner la possibilité de planifier, de mettre en œuvre et de suivre elles-mêmes ces politiques.
12. Tout en saluant les progrès accomplis dans l'égalité des genres, on a souligné que les athlètes féminines n'étaient toujours pas aussi reconnues et rémunérées que leurs homologues masculins. Il a été dit que la violence sexiste faisait obstacle à l'activité physique, à l'éducation physique et au sport. En outre, on a estimé que l'identité de genre était une question qui appelait encore de l'attention et de l'action. Certains orateurs se sont félicités de l'inclusion accrue de jeunes dans le sport, en particulier dans les processus décisionnels. D'autres ont souligné qu'il ne fallait pas, non plus, négliger les personnes âgées.
13. Il faudrait que toutes les parties qui ont des intérêts dans l'activité physique, l'éducation physique et le sport œuvrent de façon concertée et coordonnée pour instaurer une société pleinement inclusive dans laquelle chacun aurait accès à des programmes sportifs. Il faudrait créer et maintenir des partenariats à tous les niveaux. On avait aidé à garantir des écoles actives et une éducation physique de qualité, mais, a-t-il été souligné, les programmes sportifs extrascolaires pouvaient également aider à produire des enfants plus actifs. Pour ce faire, il faudrait nouer des liens plus forts et plus nets entre les écoles, les organisations sportives et les programmes sportifs communautaires.

Thème II : **Maximiser la contribution du sport au développement durable et à la paix**

14. Le Programme 2030 voit dans le sport un facteur de développement durable, mais ne l'énonce pas explicitement dans les ODD, leurs cibles ou leurs indicateurs. Cela constitue à la fois un défi et une opportunité. Pour éviter que les communautés de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport ne fassent des déclarations souvent excessives d'impact, il faudrait articuler cela de manière stratégique. L'orateur principal a souligné quatre principes qui devraient guider l'articulation des politiques.

Premièrement, il faudrait qu'une politique qui vise à maximiser la contribution du sport se fonde sur des éléments scientifiques et sur une théorie du changement. Deuxièmement, pour maximiser son impact, il faut intégrer le sport dans des politiques et programmes très divers. Troisièmement, les contributions peuvent s'opérer par et dans le sport. Enfin, il importe de déterminer avec soin les ODD dans lesquels on positionnera la contribution du sport, plutôt que de considérer ce dernier comme un catalyseur général.

15. Plusieurs représentants d'États membres ont fait observer que le potentiel qu'a le sport de contribuer à la paix ne fait cesser ni les conflits, ni l'utilisation d'armes à feu lors des compétitions sportives. À l'inverse, la guerre et les conflits entravent le sport, l'éducation physique et l'activité physique. Il a été proposé de créer un groupe de travail international qui étudierait la façon dont le sport pourrait véritablement contribuer à la paix. Le Plan d'action de Kazan a été jugé être un instrument essentiel pour déterminer la façon dont les ODD et les agendas sportifs nationaux et internationaux pourraient s'entrecroiser.

Thème III : **Protéger l'intégrité du sport**

16. Diverses questions ont été soulevées lors des exposés présentés et des débats tenus sur ce thème. Plusieurs représentants d'États membres ont appelé l'attention sur les multiples façons dont les droits des athlètes sont liés aux droits de l'homme – et sont violés, qu'il s'agisse d'abus commis par des athlètes, de mauvaises conditions d'emploi, d'un transfert international illégal d'athlètes mineurs, de tricheries, etc. En ce qui concerne la lutte antidopage, certains États membres se sont dits préoccupés par le fait que les petits pays ne peuvent pas répondre aux exigences compte tenu des coûts liés à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures efficaces.

La question des marchés de paris illégaux a également été soulevée. Par leur faute, entre autres raisons, il existe une crise de confiance dans le sport qui nuit aux populations de diverses villes qui ne se portent plus candidates pour accueillir d'importants événements sportifs.

17. Plusieurs orateurs ont proposé des mesures que l'on pourrait prendre pour régler ces problèmes. Il a été convenu que la réglementation était une approche de fond que toutes les parties devraient adopter. Il faudrait en outre, pour trouver des solutions aux problèmes brûlants d'intégrité sportive, associer de façon concertée tous les acteurs à des consultations multipartites et à des échanges d'informations. Il faudrait encourager une coopération coordonnée entre les autorités publiques et le mouvement sportif. Il faudrait s'efforcer de recueillir des documents et des éléments irrefragables, y compris auprès de personnes indépendantes et de lanceurs d'alerte dont les droits devraient être protégés. Pour prévenir les problèmes d'intégrité sportive, on pourrait, par exemple, proposer des programmes d'éducation aux valeurs aux athlètes et à leur entourage. Plusieurs délégués ont demandé que les recommandations et les actions préconisées dans le Plan d'action de Kazan soient incorporées dans la législation par les États membres.
18. Un débat d'experts intitulé « Le sport comme catalyseur – des partenariats pour tenir la promesse du Programme 2030 » a offert l'occasion d'entendre d'instructives contributions du Ministre japonais de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie, ainsi que du Directeur adjoint d'Interpol Italie (Ministère italien de l'Intérieur). Le premier a souligné les efforts déployés pour introduire des projets patrimoniaux dans les prochains Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020. Le second a mis en avant la protection de l'intégrité du sport par la lutte contre la manipulation sportive.

CLÔTURE DE LA MINEPS VI

19. Des dirigeants de la Fédération internationale du sport universitaire et du Comité olympique russe ont exposé les différentes façons dont leur organisation contribue à la réalisation des objectifs du Programme 2030. Le Président du Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport a souligné l'importance d'instaurer, entre les différentes parties prenantes, une coopération aux fins d'initiatives mondiales à mettre en œuvre en tenant compte des besoins locaux. Le mouvement sportif, enfin, a exprimé sa volonté d'utiliser le Plan d'action de Kazan pour passer de l'analyse à l'élaboration de politiques et à la mise en œuvre de programmes et d'activités.
20. La Chine, la France, le Japon et la Fédération de Russie se sont engagés à appuyer la mise en œuvre internationale du Plan d'action de Kazan. Plus généralement, il a été considéré que ce dernier offrait une base commune que tous les États membres pouvaient utiliser en l'adaptant aux contextes régionaux et culturels. Il a été souligné qu'il faudrait établir un plan d'activités clair et mettre en place une collaboration avec un mécanisme cohérent de mise en réseau, d'échange d'informations et d'appui.
21. Conformément au Règlement intérieur de la MINEPS VI, le Rapporteur de la Conférence a résumé les débats, les avis et les recommandations. Il a souligné le rôle joué par le Groupe de rédaction, qui s'était réuni le 14 juillet pour finaliser le projet de Plan d'action de Kazan et a pris acte du bon travail préparatoire mené à cette fin. Il a été reconnu que le Plan d'action était l'œuvre de nombreuses parties – organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales, mouvement sportif et milieu universitaire.
22. Après le résumé du Rapporteur, les délégués ont été appelés à adopter le Plan d'action de Kazan, ce qui a été fait à l'unanimité par acclamation. Suite à cette adoption, des discours de clôture ont été prononcés par le Président de la Conférence, M. Pavel Kolobkov, Ministre des Sports de la Fédération de Russie, qui a souligné la détermination de la Fédération de Russie à appuyer le suivi de la MINEPS VI ; et par Mme Nada Al-Nashif, Sous-Directrice générale de l'UNESCO pour les sciences sociales et humaines, qui a exprimé son souhait que l'adoption du Plan d'action de Kazan marque une percée dans l'élaboration de politiques sportives internationales. Elle a formé l'espoir que les développements survenus pendant les deux derniers jours de la Conférence enverront aux décideurs des gouvernements du monde entier un message clair et encourageant qui stimulera l'action.

ANNEXE I

PLAN D'ACTION DE KAZAN

Nous, Ministres réunis à la 6^e Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS VI), tenue à Kazan (13-15 juillet 2017),

1. *Notant* que, aux fins actuelles et à moins qu'il n'en soit convenu autrement, le terme « sport » est employé de manière générique et inclut le sport pour tous, les jeux sportifs, la récréation, la danse et les sports et jeux organisés, informels, de compétition, traditionnels et autochtones sous leurs formes variées,
2. *Soulignant* que le sport pour tous, y compris les jeux et sports traditionnels, est un domaine dans lequel il est essentiel que les gouvernements interviennent pour exploiter pleinement le potentiel de l'activité physique aux fins du développement personnel et social ;
3. *Reconnaissant* que le Programme 2030 et les Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies constituent un consensus politique global en matière de priorités, d'objectifs et de cibles de développement guidant la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques internationales et nationales,
4. *Soulignant* que le préambule du Programme 2030 reconnaît la contribution importante du sport au développement durable et à la paix,
5. *Exprimant* notre inquiétude car, hormis la reconnaissance générale du rôle du sport en tant que moteur d'autonomisation, l'éducation physique, l'activité physique ou le sport ne figurent dans aucun des objectifs et cibles du Programme 2030,
6. *Rappelant* que la Déclaration de Berlin, adoptée par MINEPS V, et la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport, adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO à sa 38^e session, constituent conjointement un ensemble exhaustif de principes, de recommandations et d'engagements pour la conception de politiques du sport,
7. *Se félicitant* de la dynamique de consultation et de coopération internationales renforcées entre parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales du domaine de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport sous ses formes variées, née du suivi de MINEPS V et de la révision de la Charte internationale de l'éducation physique et du sport,
8. *Soulignant* que ces parties prenantes s'accordent largement à reconnaître que le Programme 2030, la Déclaration de Berlin et la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport constituent une base interconnectée et solide pour la conception de politiques du sport et que, ladite conception de ces politiques, reposant sur cette base, doit dorénavant se concentrer sur la transition entre les intentions et la mise en œuvre mesurable des politiques,
9. *Soulignant* également que les politiques du sport doivent être inclusives, aux niveaux national et international, afin de contribuer à réduire les inégalités, et que l'accès de tous à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport doit être une composante fondamentale de toute politique nationale ou internationale du sport,

10. *Reconnaissant* que l'inclusion n'est pas seulement un défi à relever mais aussi un appel à agir de façon préventive pour servir et appuyer résolument la diversité en tant que facteur renforçant une pratique commune,
11. *Soulignant* que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles *dans* le sport et *à travers* lui ne sont pas uniquement des composantes fondamentales de toute politique nationale ou internationale du sport, mais également des facteurs essentiels pour assurer une bonne gouvernance et maximiser la contribution du sport au développement durable et à la paix,
12. *Reconnaissant* que l'éducation physique, l'activité physique et le sport ne peuvent contribuer pleinement à la réalisation des objectifs de développement durable que si un large éventail d'autorités publiques, d'organisations sportives et éducatives et autres parties prenantes se mobilise,
13. *Reconnaissant* également que cette mobilisation de nombreuses parties prenantes par le biais de nouveaux partenariats et de nouvelles plates-formes implique l'intégration de politiques du sport au cadre de développement durable défini par le Programme 2030, ainsi que des moyens de mesure des contributions spécifiques du sport au développement durable et à la paix,
14. *Affirmant* notre engagement continu en faveur d'une éducation physique de qualité, en tant que moyen primordial d'assurer une pratique inclusive du sport et de l'activité physique tout au long de la vie,
15. *Reconnaissant* que la protection et la promotion effectives de l'intégrité du sport sont des conditions préalables pour préserver ses fonctions en matière de développement, d'éducation et d'amélioration de la santé,
16. *Reconnaissant* le rôle crucial des jeunes pour maximiser la contribution du sport au développement durable et à la paix, ainsi que la force positive que le sport peut représenter pour ramener les enfants sur les bancs de l'école, favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et faciliter la transition de l'école à la vie active ;
17. *Soulignant* qu'il convient, pour que les autorités nationales et les organisations gouvernementales et non gouvernementales du sport puissent pleinement appréhender l'ensemble des domaines stratégiques relatifs à l'intégrité du sport, de développer des synergies entre ces domaines en matière d'éducation préventive, de sensibilisation, de législation, de protection des lanceurs d'alertes et de la liberté des médias, d'échange d'information et d'enquête, ainsi que les capacités humaines, techniques et financières y relatives,
18. *Affirmant* notre engagement continu pour la ratification et la mise en œuvre de conventions internationales sur l'intégrité du sport, en particulier la Convention internationale contre le dopage dans le sport de l'UNESCO, la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives et la Convention du Conseil de l'Europe sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives,
19. *Poursuivant* la coopération active entre les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les organisations sportives, en particulier par le biais de l'UNESCO et de l'Agence mondiale antidopage, dans la mise en place d'un système antidopage solide et harmonieux,

20. *Reconnaissant* que l'éducation aux valeurs sportives et le renforcement des compétences dans et par le sport représentent un moyen déterminant de prévenir les menaces qui pèsent sur l'intégrité du sport et d'assurer la crédibilité du sport en tant que modèle pour l'ensemble de la société sur le long terme,
21. *Conscient* que la coopération internationale est essentielle pour garantir que les inégalités entre les pays en matière de capacités de déploiement de politiques relatives au sport puissent être réduites et pour protéger l'intégrité du sport des menaces transnationales,
22. *Reconnaissant* qu'il est essentiel de protéger, de respecter et de réaliser les droits de l'homme de tous ceux qui prennent part à la mise en œuvre de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport,
23. *Exprimant* notre gratitude à tous les experts participants pour leur engagement et leurs contributions aux préparatifs programmatiques de la conférence, et les *invitant* à poursuivre leur soutien pour le suivi de MINEPS VI,

Affirmons ce qui suit, sur la base de consultations mondiales avec les experts, le Mouvement sportif et le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport de l'UNESCO :

24. Nous reconnaissons le Cadre de suivi des politiques du sport conçu pour la MINEPS VI et présenté à l'annexe 1 comme un cadre de référence global, fondé sur les bases du volontariat, visant à encourager la convergence internationale entre les décideurs dans les domaines de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport,
25. Nous reconnaissons également ce Cadre de suivi des politiques du sport conçu pour la MINEPS VI en tant qu'outil pour encourager et évaluer les progrès dans la mise en œuvre de politiques nationales et internationales dans les domaines de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport,
26. Nous encourageons la promotion dudit cadre ainsi que sa mise à jour et son adaptation aux niveaux national et régional,
27. Nous nous félicitons des contributions rassemblées pour documenter ce Cadre de suivi des politiques du sport conçu pour la MINEPS VI et nous encourageons la promotion et l'utilisation de ces informations,
28. Nous appuyons les cinq actions suivantes, présentées à l'annexe 2, en tant que catalyseurs de la coopération multipartite aux niveaux international et national :
 1. Élaborer un outil de plaidoyer présentant des arguments factuels en faveur d'investissements dans l'éducation physique, l'activité physique et le sport,
 2. Élaborer des indicateurs communs pour mesurer la contribution de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport aux ODD et cibles prioritaires,
 3. Unifier et continuer d'élaborer des normes internationales à l'appui des interventions des ministres des sports dans le domaine de l'intégrité du sport (en corrélation avec la Convention internationale contre le dopage dans le sport),
 4. Mener une étude de faisabilité sur la mise en place d'un observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation physique et l'activité physique,

5. Mettre au point un centre d'échange pour le partage d'informations conformément au Cadre de suivi des politiques du sport mis au point pour MINEPS VI.
29. Nous reconnaissons que le Plan d'action de Kazan ne peut être mis en œuvre efficacement que si les États membres mettent en évidence et financent des activités spécifiques du Plan d'action qui revêtent une importance nationale et plaident en faveur de l'application du Plan d'action aux niveaux régional et continental ;
30. Nous invitons le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPE) à suivre la mise en œuvre du Plan d'action de Kazan,
31. Nous invitons la Directrice générale à assurer son rôle de leadership de l'UNESCO dans la coordination du suivi du Plan d'action de Kazan.

Annexe 1**Cadre de suivi des politiques du sport de la Conférence MINEPS****A. Contexte**

1. Au cours de la session extraordinaire du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) tenue à Lausanne en Suisse, du 29 au 30 janvier 2015, l'UNESCO a esquissé les grandes lignes du processus de préparation et les principaux objectifs de la sixième édition de la Conférence internationale des ministres et hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport (MINEPS). L'un des objectifs était d'établir les indicateurs, les repères et les outils d'auto-évaluation utilisés pour le suivi de la mise en œuvre de la [Déclaration de Berlin](#) et de la [Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport](#) (preuves scientifiques/empiriques) (CIGEPS/2015/INF.REV.).

2. La Déclaration de Berlin (2013) exprime un consensus politique axé sur l'activité des décideurs politiques alors que la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport (2015) formule une vision commune entre les différentes parties prenantes sur ce qui constitue les valeurs et les principes fondamentaux devant orienter les programmes d'éducation physique, d'activité physique et de sport. Ensemble, ils forment une feuille de route pour les politiques et encouragent le passage de l'intention à la mise en œuvre.

3. Le CIGEPS a décidé que MINEPS VI se concentrerait sur l'élaboration d'un appel à l'action pour la mise en œuvre des engagements des ministres exprimés dans la Déclaration de Berlin et les attentes et normes énoncées dans la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport dans le contexte des [Objectifs de développement durable / du Programme 2030](#). Il semblait donc utile d'établir un nouveau cadre qui vise à mettre en corrélation les trois documents.

4. Le Cadre de suivi des politiques du sport de MINEPS, mis au point par l'UNESCO, vise à faciliter la convergence des politiques internationales et multipartites, à faciliter la coopération internationale et à promouvoir les efforts de renforcement des capacités des autorités gouvernementales et des organisations sportives. En outre, il a été conçu pour identifier les lacunes en ce qui concerne les principes, les engagements et les recommandations convenus précédemment, afin de promouvoir des outils et bonnes pratiques.

5. La contribution au Cadre de suivi des politiques du sport de MINEPS et son utilisation relèvent du pouvoir discrétionnaire des États membres. Toutefois, toutes les contributions au document sont précieuses et appréciées.

6. La mise au point du Cadre de suivi des politiques du sport de MINEPS devrait permettre à tous les intervenants d'en faire usage en fonction de leurs priorités et méthodologies.

B. Structure et définition des domaines stratégiques principaux et spécifiques

7. Le Cadre de suivi des politiques du sport de MINEPS comprend trois domaines stratégiques principaux et 20 domaines stratégiques spécifiques. Il s'agit des domaines suivants :

I. Élaborer une vision globale de l'accès universel pour tous au sport, à l'éducation physique et à l'activité physique

- I.1 Assurer la cohérence avec les priorités de développement durable
- I.2 Établir des partenariats multipartites
- I.3 Favoriser l'éducation physique de qualité et l'activité physique à l'école
- I.4 Promouvoir les données issues de la recherche et renforcer l'enseignement supérieur
- I.5 Appliquer l'égalité des sexes/autonomiser les filles et les femmes
- I.6 Encourager la participation des jeunes aux processus de prise de décision
- I.7 Favoriser l'autonomisation et la participation globale

II. Favoriser la contribution du sport au développement durable et à la paix

- II.1 Améliorer la santé et le bien-être de tous, à tous les âges
- II.2 Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables
- II.3 Offrir une éducation de qualité et promouvoir l'apprentissage continu pour tous et le renforcement des compétences par le sport
- II.4 Bâtir des sociétés pacifiques, inclusives et équitables
- II.5 Assurer la croissance économique et le plein-emploi productif pour tous
- II.6 Promouvoir l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles
- II.7 Assurer des modes de consommation et de production viables et prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts
- II.8 Bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux

III. Protéger l'intégrité du sport

- III.1 Protéger les athlètes, les spectateurs, les travailleurs et autres groupes impliqués
- III.2 Protéger les enfants, les jeunes et d'autres groupes vulnérables
- III.3 Promouvoir la bonne gouvernance des organisations sportives
- III.4 Renforcer les mesures contre la manipulation des compétitions sportives
- III.5 Fournir un cadre de politique antidopage approprié, assurer sa mise en œuvre et proposer des mesures d'application efficaces

C. Descriptions des domaines stratégiques principaux et spécifiques

8. Pour assurer un accès facile, efficace et rapide aux informations pertinentes, leur collecte et leur affichage doivent être systématisés en fonction des demandes des décideurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Les descriptions des domaines stratégiques principaux et spécifiques sont sujettes à l'évolution actuelle et à venir.

Domaine stratégique I

ÉLABORER UNE VISION GLOBALE DE L'ACCÈS UNIVERSEL POUR TOUS

Il s'agit d'affiner le droit de participation à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport à un ensemble d'actions prévoyant des liens vers les Objectifs de développement durable, l'établissement de nouveaux partenariats, rappelant le rôle de l'éducation physique et l'importance de l'égalité des sexes et de la participation des jeunes à la prise de décision, ainsi que le caractère inclusif de tous les programmes futurs. L'ensemble des sept domaines stratégiques spécifiques connexes sont des composantes indispensables de politiques et plans internationaux et nationaux.

I.1 Assurer la cohérence avec les priorités de développement durable

Le Programme 2030 et les Objectifs de développement durable offrent la référence politique mondiale devant guider les décideurs dans la promotion du changement durable dans divers secteurs de la société. Les dirigeants du monde ont souligné que ce programme est applicable à tous les pays et à tous les domaines stratégiques. Étant donné que le sport, l'activité physique et l'éducation physique sont également reconnus comme des moyens d'assurer le développement durable, les différents intervenants, dans le cadre de la coordination des politiques, ont commencé à mener des réflexions afin d'identifier parmi les 17 Objectifs de développement durable ceux auxquels leurs programmes internationaux et nationaux peuvent être rattachés. Par conséquent, il est essentiel que la vision nationale pour l'accès pour tous au sport, à l'éducation physique et à l'activité physique et les priorités politiques nationales y afférentes soient coordonnées et cohérentes avec les priorités en matière de développement durable, telles que reflétées dans les plans nationaux de développement, les priorités de développement durable à l'échelle régionale et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

I.2 Établir des partenariats multipartites

La grande diversité des formes et des contextes différents que l'éducation physique, le sport et l'activité physique peuvent prendre suggère que leur pertinence pour la société civile réside pour l'essentiel dans leur variété et leur adaptabilité. Pour réaliser pleinement leur potentiel, la coopération est nécessaire entre l'ensemble des secteurs de politiques publiques, tels que la santé, l'éducation, le développement urbain, les infrastructures et le transport, ainsi qu'avec les intervenants du secteur privé, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des lois, des règlements et des plans d'action nationaux. Ces actions menées en synergie favorisent la continuité de pratique et d'accès aux activités physiques à tous les âges de la vie. Elles visent l'autonomie tant dans un cadre individuel que collectif, et préviennent les différents abandons de pratique (dus, par exemple, à l'âge, aux événements de la vie, aux conditions sociales et de santé, à la discrimination). Les trousseaux à outils et autres mécanismes de soutien à cette collaboration intersectorielle doivent être identifiés, mis au point et partagés.

I.3 Favoriser l'éducation physique de qualité et l'activité physique à l'école

Les écoles actives, dans lesquelles l'activité physique est placée au cœur de l'école, soutiennent l'établissement de modes de vie, de comportements et d'un apprentissage sains. En outre, l'éducation physique de qualité est une composante nécessaire de l'enseignement primaire et secondaire. Elle appuie le renforcement des aptitudes physiques et la remise en forme, les aptitudes de la vie courante, les aptitudes cognitives, sociales et émotionnelles, et les valeurs et les attitudes qui font des citoyens socialement responsables. Cet objectif est probablement réalisable s'il est doté de ressources suffisantes, respecté et apprécié pour ses mérites holistiques. Le renforcement de l'éducation physique de qualité et des écoles actives nécessite des ressources variées, fréquentes, stimulantes, considérables et inclusives. Les expériences d'apprentissage dans l'éducation physique sont plus efficaces lorsqu'elles sont positives, stimulantes et adaptées au stade du développement, afin d'aider les enfants et les jeunes à acquérir les connaissances, les aptitudes, les attitudes et les valeurs nécessaires pour mener une vie physiquement active, maintenant et à l'avenir.

I.4 Promouvoir les données issues de la recherche et renforcer l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur et la recherche jouent un rôle fondamental en favorisant une éducation physique, une activité physique et un sport de qualité. Des institutions spécialisées doivent assurer la formation initiale puis continue des enseignants, des éducateurs et des entraîneurs. La priorité doit être donnée à la recherche et au perfectionnement pluridisciplinaires pour permettre l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles qui valent pour différents secteurs de la société. Les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle important en encourageant l'activité physique et le sport et en proposant la pratique à tous les niveaux de performance, notamment en mettant en place des programmes spécifiques pour les sportifs de haut niveau (double cursus).

I.5 Appliquer l'égalité des sexes/autonomiser les filles et les femmes

La Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention de l'UNESCO concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement, stipulent dans divers articles des droits égaux pour tous les membres de la société de participer à toutes les activités, y compris l'éducation, et de s'engager dans l'élaboration des politiques, y compris l'occupation de postes de direction. L'éducation physique, le sport et l'activité physique offrent d'excellents leviers pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation, et pour lutter contre les injustices structurelles qui limitent non seulement les chances des jeunes filles et des femmes mais aussi des autres groupes de genre. Les différents niveaux auxquels les filles et les jeunes femmes peuvent s'engager dans ces activités comprennent la participation, l'encadrement, l'enseignement, la gestion et le leadership.

I.6 Encourager la participation des jeunes aux processus de prise de décision

Le Plan d'action du système des Nations Unies pour la jeunesse reconnaît le rôle essentiel des jeunes pour proposer des solutions créatives et innovantes aux défis de développement ainsi que pour amener un changement social positif. Pour assurer une participation et un esprit d'initiative efficaces des jeunes dans le sport, il est nécessaire que ces derniers, en particulier les athlètes et les membres d'organisations de la jeunesse, puissent bénéficier d'un environnement favorable ainsi que de programmes et de politiques fondés sur des données factuelles à tous les niveaux. Il est également indispensable de garantir le droit des jeunes à participer aux processus de prise de décision dans le sport et les politiques sportives pour faire en sorte que leurs droits humains fondamentaux soient reconnus et respectés.

I.7 Favoriser l'autonomisation et la participation globale

La participation inclusive suppose des opportunités à tous les niveaux de participation, indépendamment des aptitudes, d'un éventuel handicap, de l'appartenance ethnique, du sexe, de la langue, de la religion, des opinions politiques ou autres, de l'origine nationale ou sociale, de la fortune, du statut à la naissance ou de tout autre statut. Cette approche intègre nécessairement les migrants et d'autres groupes spéciaux. En conséquence, la participation aux programmes et activités respectifs a un impact transversal sur de nombreux buts et objectifs en matière de développement ayant une incidence sur l'apprentissage, la santé et le bien-être des personnes. L'inclusion n'est pas seulement un défi à relever mais aussi un appel à agir pour servir et appuyer résolument la diversité en tant que facteur renforçant une pratique commune.

Domaine stratégique principal II :

FAVORISER LA CONTRIBUTION DU SPORT AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À LA PAIX

Ce domaine stratégique établit un lien entre les développements récents en matière d'éducation physique, d'activité physique et de sport depuis l'adoption de la Déclaration de Berlin (2013) avec le Programme 2030 et les Objectifs de développement durable. Huit domaines stratégiques spécifiques décrivent comment l'éducation physique, le sport et l'activité physique peuvent contribuer à la réalisation de certains ODD.

II.1 Améliorer la santé et le bien-être de tous, à tous les âges

L'inactivité est le quatrième facteur majeur de risque de mortalité à travers le monde. Les modes de vie sains constituent une priorité dans le Programme de développement durable. La participation à l'éducation physique et au sport peut encourager les gens à être plus actifs, contribuant ainsi à la réduction de la « mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles » et des dépenses de santé y afférentes (ODD 3.4). Des données factuelles suggèrent que la participation à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport, notamment aux jeux et sports traditionnels, est associée à l'amélioration de la santé psychologique et sociale, ainsi qu'à la prévention et au traitement de l'abus de substances psychoactives (ODD 3.5). La participation régulière est bénéfique pour le sain développement des enfants et des adolescents, y compris leur développement cognitif et psychosocial. Les événements sportifs et les programmes d'activité physique à grande échelle peuvent également fournir une plateforme pour l'éducation à la santé communautaire et l'autonomisation, impliquant un large éventail de personnes qui pourraient autrement ne pas être atteintes par les prestations de soins de santé conventionnelles. Cette initiative appuie les efforts visant à lutter contre les maladies transmissibles et à améliorer l'accès aux services de santé (ODD 3.3 et 3.7).

II.2 Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables

Les infrastructures et les espaces consacrés à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport dans la planification urbaine et rurale peuvent contribuer à soutenir les résidents dans l'adoption et le maintien d'un style de vie sain et actif pour leurs citoyens et à bâtir des communautés inclusives et durables. L'ONU-Habitat recommande qu'un minimum de 15 pour cent des zones urbaines soit consacré aux espaces ouverts et verts et aux installations publiques. L'intégration des possibilités de pratique du sport, de l'éducation et de l'activité physique dans l'ensemble de ces espaces et dans divers environnements urbains peut avoir des impacts étendus et à long terme (ODD 11.3 et 11.7). Ces mesures sont plus efficaces lorsque ces espaces sont neutres et publics et que leur conception, leur mise en œuvre et leur gestion tiennent compte des besoins et de la sécurité de tous les citoyens, y compris ceux ayant une déficience, ainsi que d'autres groupes vulnérables tels que les enfants et les femmes.

II.3 Offrir une éducation de qualité et promouvoir l'apprentissage continu pour tous

L'éducation physique, l'activité physique et le sport sont des « droits fondamentaux pour tous », et en tant que tels, ils constituent des éléments importants de l'équité et de la qualité de l'éducation (ODD 4.1). Le savoir-faire physique fournit la base pour la participation à l'activité physique tout au long de la vie et les avantages pour la santé qui en découlent, de sorte qu'il est essentiel pour le développement des jeunes et constitue un important résultat de l'apprentissage dans différents contextes éducatifs. Des environnements d'apprentissage de l'éducation physique, de l'éducation aux valeurs du

sport, du renforcement des compétences, de l'activité physique et du sport de qualité peuvent également contribuer à améliorer les résultats éducatifs (ODD 8.7) : ils favorisent les compétences pratiques transférables telles que l'esprit d'équipe, le leadership et la discipline, l'empathie et le respect, qui facilitent le passage de la jeunesse à l'âge adulte et aident à améliorer la participation scolaire. Ils peuvent également permettre d'assurer une éducation expérientielle et qui donne des moyens et responsabilise, susceptible de promouvoir l'engagement d'une grande diversité d'étudiants indépendamment de leur origine, y compris ceux qui sont moins adaptés aux cadres d'éducation formelle (ODD 4.5 et 5.1). La fourniture d'un accès inclusif et équitable à l'éducation physique, à l'éducation aux valeurs du sport, à l'activité physique et au sport à tous les niveaux de l'enseignement contribuera à éliminer les inégalités entre les sexes (ODD 4.5). Elle peut aussi favoriser le développement holistique et l'apprentissage tout au long de la vie, en fournissant une plateforme bien adaptée au développement des connaissances et des compétences en leadership nécessaires pour promouvoir le développement durable (ODD 4.7).

II.4 Bâtir des sociétés pacifiques, inclusives et équitables

Des programmes bien conçus qui incluent les personnes indépendamment de leurs aptitudes, d'un éventuel handicap, de leur appartenance ethnique, de leur sexe, de leur langue, de leur religion, de leurs opinions politiques ou de toutes autres opinions, de leur origine nationale ou sociale, de leur fortune, de leur statut à la naissance ou de tout autre statut, permettent de combler la fracture sociale et peuvent apporter une précieuse contribution à l'inclusion sociale et à l'autonomisation (ODD 10.2). En s'appuyant sur son statut interculturel et sur le travail de facilitateurs qualifiés et de modèles, la participation à l'éducation physique, à l'activité physique et au sport peut faciliter la compréhension interculturelle et interreligieuse et contribuer aux efforts visant à bâtir des sociétés pacifiques, inclusives et équitables. Des initiatives peuvent être prises pour nouer des relations, encourager l'interaction positive, et favoriser le respect entre les groupes touchés par les conflits ou la marginalisation (16.1). Celles-ci nécessitent probablement des structures et programmes d'appui dédiés (ODD 10.7). Toutes les approches sont susceptibles d'être plus durables lorsqu'elles sont intégrées dans le cadre plus global de la consolidation de la paix, de la réduction des activités criminelles et de la violence et de l'inclusion sociale.

II.5 Assurer la croissance économique et le plein-emploi productif pour tous

La contribution de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport à la croissance économique, à l'augmentation de la productivité et à l'emploi peut s'observer dans différents contextes. On estime que l'industrie du sport contribue à hauteur d'un pour cent du produit intérieur brut mondial, et stimuler son développement est porteur d'autres avantages. Maximiser le potentiel du tourisme de loisir lié au sport, événementiel, et actif, en particulier, peut soutenir ces efforts (ODD 8.2). L'attrait du sport pour les jeunes en fait un cadre précieux pour des initiatives visant à assurer des résultats s'agissant de l'obtention d'un travail décent (ODD 4.4), y compris la formation entrepreneuriale (ODD 8.5 et 8.6). En outre, les bénévoles apportent une contribution substantielle. D'autres avantages économiques peuvent être tirés de politiques délibérées visant à accroître les contributions volontaires de responsables, d'entraîneurs, de parents et d'autres groupes qui fournissent des prestations sanitaires et sociales par l'entremise d'un soutien à des programmes rentables en matière d'activité physique et de sport (ODD 8.3).

II.6 Promouvoir l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles

L'éducation physique, le sport et l'activité physique reflètent les normes sociétales en matière d'égalité des sexes. Les femmes sont moins susceptibles de participer à l'activité physique que les hommes et sont nettement sous-représentées dans les fonctions de direction dans le sport. Des investissements, politiques et stratégies proactifs peuvent aider à corriger les inégalités sur le plan de la participation au sport et aux fonctions de direction dans le sport (ODD 5.1, 5.5 et 5.c). Des données factuelles donnent à penser que la participation forte et active des femmes au processus de prise de décisions a un puissant impact sur le développement social. Au sein de nombreuses communautés, des programmes sportifs ciblés, en particulier au niveau local, et l'enseignement des valeurs du sport ont contribué de façon significative à l'autonomisation des femmes, des filles et des autres groupes de genre vulnérables. Des initiatives soigneusement conçues et dispensées de manière efficace peuvent fournir des espaces sûrs pour engager et soutenir les femmes et les filles, promouvoir la présence de femmes aux postes de direction et encourager les attitudes respectueuses à l'égard des femmes et des filles (ODD 5.5). L'élimination de toutes les formes de violences et de pratiques à l'encontre des femmes et des jeunes filles dans le sport contribuera également aux objectifs de développement durable dans un sens plus large (ODD 5.2 et 5.3).

II.7 Assurer des modes de consommation et de production viables et prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts

Les événements sportifs et les programmes d'activité physique à grande échelle peuvent servir à stimuler des changements sociaux et environnementaux. Ils peuvent, dans certaines circonstances, créer des opportunités de remise à niveau des infrastructures vétustes, d'amélioration des transports publics, et d'examen de la politique de développement. Les comités d'organisation et les villes hôtes peuvent se servir des événements sportifs dans le cadre d'une stratégie globale pour bâtir un héritage à travers l'amélioration des infrastructures, le tourisme durable (12.b) et les campagnes de changement de comportements (ODD 12.1, 12.2, 12.8) et le renforcement des aspects environnementaux et des autres composantes de la durabilité. Les pays hôtes pourraient être encouragés à renforcer leurs capacités scientifiques et technologiques pour passer à des modes de consommation et de production plus durables (12.a, 12.1). Les programmes éducatifs et de sensibilisation peuvent influencer les attitudes, induisant une évolution dans le comportement des consommateurs et l'utilisation des ressources naturelles (ODD 12.2, 12.5, 12.8), et le statut social du sport peut agir pour amplifier cette diffusion d'informations et promouvoir davantage les responsabilités environnementales (12.6). Les organisations sportives sont de plus en plus appelées à réduire leur empreinte carbone. Dans ce contexte, la valeur du sport dans la construction de la résilience et de la capacité d'adaptation aux risques liés au climat et aux catastrophes naturelles est remarquable (ODD 13.1).

II.8 Bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux

Les problèmes de corruption, de dopage et de manipulation des compétitions sportives soulignent la nécessité d'apporter des améliorations dans la gouvernance du sport et ses institutions. La transparence et la gouvernance des organisations sportives devraient être prises en considération dans les mesures de l'efficacité, de l'obligation redditionnelle, de la parité entre les sexes, et de la prise de décisions participative au sein des institutions publiques (contribuant aux ODD 16.6 et 16.7). De même, la réduction des cas de corruption et de pots-de-vin dans le sport, que ce soit par le biais de la manipulation des compétitions sportives ou l'attribution d'événements sportifs ou des appels d'offres, permettra de contribuer à améliorer la transparence et à réduire le flux de financements illégaux et illicites (contribuant aux ODD 16.4 et 16.5).

Domaine stratégique principal III :

PROTÉGER L'INTÉGRITÉ DU SPORT

S'appuyant sur l'évolution de la situation depuis la Déclaration de Berlin, la Conférence MINEPS VI établit un lien entre ce domaine stratégique et le Programme 2030 et les ODD, en particulier l'ODD 16 relatif à la paix, la justice et les institutions efficaces, en mettant l'accent sur les activités entreprises par les gouvernements, le mouvement sportif, le monde universitaire et d'autres organisations non gouvernementales. Outre une législation adéquate, l'échange d'informations et les enquêtes, l'éducation préventive, le dialogue et la sensibilisation sont des moyens efficaces de faire face aux différentes menaces qui compromettent l'intégrité du sport. Ces moyens doivent faire partie intégrante de la pratique de l'activité physique et du sport, dès les premières étapes et à tous les niveaux. En outre, les droits humains fondamentaux de toutes les personnes concernées ou engagées dans la fourniture de services d'éducation physique, d'activité physique et de sport doivent être protégés et respectés conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

III.1 Protéger les athlètes, les spectateurs, les travailleurs et autres groupes impliqués

La protection est une notion proactive qui renvoie aux processus et mécanismes permettant d'assurer que les cadres d'éducation physique, d'activité physique et de sport sont des cadres de sécurité pour tous, dans lesquels les droits de l'homme sont pleinement respectés. Différents groupes ont besoin de différents types de protection : les athlètes ont besoin d'espaces sûrs pour l'entraînement et les compétitions, à l'abri de tous mauvais traitements, exploitation sexuelle, mauvaises conduites, situations d'exploitation dans le travail, traite et violence (ODD 16.2) ; les spectateurs ont besoin de moyens de transport sûrs pour se rendre aux événements sportifs et de zones sécurisées pour suivre les événements sportifs ; et les travailleurs ont le droit d'être protégés contre les risques ou dommages pendant qu'ils construisent les stades ou y travaillent. Chaque groupe nourrit, toutefois, une attente que leur santé, leur sécurité, et le bien-être soient protégés afin que le sport reste une expérience positive pour tous.

III.2 Protéger les enfants, les jeunes et d'autres groupes vulnérables

Les enfants, les jeunes et les femmes sont particulièrement vulnérables aux risques de mauvais traitements, d'abus ou de négligence, d'atteinte à leur santé et à leur développement, et aux circonstances qui vont à l'encontre de la prestation de soins sûrs et efficaces (ODD 5.2). Il s'agit entre autres du travail des enfants, des mauvais traitements, de l'exploitation sexuelle et des mauvaises conduites, de la traite et de la violence (ODD 8.7 et 16.2). Ces phénomènes, qui peuvent en outre toucher tous les athlètes, sapent les droits humains fondamentaux, et vont à l'encontre de l'esprit du sport. Les stratégies et les pratiques fondées sur des relations positives et le respect mutuel, une communication honnête, juste et proportionnée, l'atténuation et des mesures d'urgence, sont des conditions nécessaires pour un sport sain et durable pour tous.

III.3 Promouvoir la bonne gouvernance des organisations sportives

La gouvernance se rapporte à la constitution et l'administration d'organisations, au processus de prise de décisions et de leur mise en œuvre par les intervenants, et la manière dont les individus sont traités. Des structures de gouvernance bien conçues peuvent avoir un puissant impact sur la performance et la crédibilité des organisations sportives. Les caractéristiques importantes sont la responsabilité effective, des institutions transparentes, la réactivité, et des procédures inclusives à tous les niveaux (ODD 16.6), y compris les opérations internes, la supervision des athlètes, et la gouvernance des événements. La bonne gouvernance est de plus en plus reconnue comme une

caractéristique essentielle des organisations sportives efficaces, équitables et éthiques. Les femmes, en particulier, sont souvent sous-représentées aux postes de direction au sein des organisations sportives tandis qu'il est reconnu qu'elles contribuent à une amélioration significative de la gouvernance de ces organisations. Une importante caractéristique de la bonne gouvernance, par conséquent, est la lutte contre ces inégalités (ODD 5.5).

III.4 Renforcer les mesures contre la manipulation des compétitions sportives

La manipulation des compétitions demeure un sujet de préoccupation mondiale, les réseaux du crime organisé présentant une menace pour l'état de droit (ODD 16.4). La nature transfrontalière de ce phénomène exige une coopération internationale étroite. Sa portée atteint un éventail de participants, dont les athlètes et leur personnel de soutien, les arbitres et d'autres fonctionnaires (ODD 16.5). Il est nécessaire de protéger ces intervenants à travers des mesures législatives et des mesures d'application des lois spécifiques, et par l'établissement de partenariats entre les autorités publiques, les organisations sportives et les opérateurs de paris.

III.5 Fournir un cadre de politique antidopage approprié, assurer sa mise en œuvre et proposer des mesures d'application efficaces

Le dopage continue d'être une menace grave pour l'intégrité du sport et le bien-être des athlètes, de la base au sport de compétition et de haut niveau. Dans la plupart des pays, il est illégal (ODD 16.3). En raison de sa diversité et de son caractère illicite, un éventail de mesures est nécessaire pour lutter contre le dopage, y compris l'éducation, la prévention, la détection, la dissuasion et la recherche. Pour garantir le succès de la lutte contre le dopage, les pays doivent s'acquitter des obligations que leur impose la Convention internationale de l'UNESCO contre le dopage dans le sport, ce qui implique le respect des principes du Code mondial antidopage.

D. Paramètres de suivi

9. Afin de faciliter la collecte et la présentation de renseignements pertinents, l'UNESCO a mis au point des paramètres de suivi. Les paramètres sont organisés en cinq sections :

- Normes
- Ressources
- Suivi et évaluation
- Promotion / Plaidoyer
- Recherche

10. Ces paramètres présentent un éventail de résultats et d'évolutions enregistrées au cours des dernières années, et qui pourraient soutenir d'autres initiatives. Ils sont consignés dans un tableau croisé avec du contenu portant sur trois domaines stratégiques principaux et 20 domaines stratégiques spécifiques.

11. Les colonnes « Normes » présentent les déclarations normatives, dont la valeur est pertinente pour les préoccupations de MINEPS VI et ses domaines stratégiques. Cette section présente la Déclaration de Berlin, la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport, les résolutions de l'ONU sur le sport au service du développement et de la paix et d'autres normes et standards internationaux. Lors de l'examen de cette section du Cadre, il devient évident que l'élaboration des politiques a été inégale d'un domaine stratégique de MINEPS VI à l'autre, et il existe des lacunes évidentes, en particulier liées au domaine stratégique principal I, aux domaines stratégiques spécifiques I.1 et I.2.

12. Les colonnes « Ressources » se rapportent à des matériaux et ressources humaines qui peuvent appuyer la réalisation des domaines stratégiques. Elles sont constituées de champions régionaux et internationaux, de directives/d'outils de formation, et d'exemples de bonnes pratiques. La présentation des champions pourrait avoir une influence dans diverses façons ou à divers niveaux, dans la recherche, l'élaboration des politiques, de la gouvernance, le plaidoyer, la pratique de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport. Une description systématique des champions aidera les ministres à identifier les organisations ou institutions susceptibles d'être des partenaires prometteurs lors de la recherche d'informations ou de soutien.

13. « Une bonne pratique n'est pas seulement une pratique qui est bonne, mais une pratique qui a été démontrée comme fonctionnant bien et produisant de bons résultats, et présentée pour cela comme modèle. Il s'agit d'une expérience réussie, qui a été testée et validée, au sens large, qui a été répétée et qui mérite d'être partagée de sorte qu'un plus grand nombre de personnes puissent l'adopter »¹. Recueillir des exemples de bonnes pratiques venant de partout dans le monde pourrait s'avérer un important héritage de MINEPS VI, en prenant en considération les besoins des décideurs dans le monde entier. Le défi est de convenir d'un ensemble de critères et définitions de ce qui constitue un exemple de bonne pratique dans le cadre de MINEPS VI.

14. Il est largement admis que le suivi et l'évaluation revêtent une importance capitale dans l'élaboration de programmes et d'initiatives durables et de qualité. Cette section collecte des indicateurs, des outils d'auto-évaluation et des repères. Ils vont créer une ressource précieuse de connaissances, d'aptitudes, et de valeurs appliquées dans différents contextes. Ils serviront également à souligner le rôle des données probantes dans différents programmes. Au vu de l'importance de ces questions pour le développement durable dans le sport, la présence de lacunes dans un certain nombre de domaines devrait être notée.

15. Deux autres ensembles de paramètres sont également inclus dans le Cadre. La recherche renvoie aux études de recherche et conclusions les plus récentes qui se rapportent directement à des domaines prioritaires spécifiques de MINEPS VI. Regroupée selon les domaines d'activité, et parallèlement aux revues de la littérature qui ont déjà été effectuées, cette section du Cadre peut devenir une précieuse ressource multilingue pour un certain nombre de domaines. Enfin, « Promotion / Plaidoyer » joue l'important rôle de partage et de diffusion des résultats de MINEPS VI auprès du public le plus large possible.

E. Espace de travail virtuel

16. Toutes les informations soumises par les membres des groupes de travail allaient dans le sens des trois principaux domaines stratégiques et sont disponibles dans l'espace de travail virtuel de MINEPS VI - <https://www.icsspe.org/user/login>, nom d'utilisateur : mineps, mot de passe : unesco. Les menus de ce site Internet ont été traduits en français, et les versions françaises des contenus soumis ont été publiées chaque fois que possible.

¹Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2014) : http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/goodpractices/docs/GoodPractices_Template-EN-March2014.docx.

17. La conception de l'espace de travail virtuel suit le modèle du Cadre de suivi du sport de MINEPS, tel que présenté ci-dessous :

MINEPS VI

Documents généraux du Comité de programme	
Domaine stratégique principal I – Élaborer une vision globale d'un accès inclusif de tous	<p>I.1 Assurer la conformité avec les priorités en matière de développement durable</p> <p>I.2 Établir des partenariats multipartites</p> <p>I.3 Favoriser l'éducation physique de qualité et des écoles actives</p> <p>I.4 Promouvoir les données issues de la recherche et renforcer l'enseignement supérieur</p> <p>I.5 Appliquer l'égalité des sexes et autonomiser les filles et les femmes</p> <p>I.6 Encourager la participation des jeunes aux processus de prise de décision</p> <p>I.7 Favoriser l'autonomisation et la participation globale</p>
Domaine stratégique principal II – Maximiser la contribution du sport au développement durable et à la paix	<p>II.1 Améliorer la santé et le bien-être de tous, à tous les âges</p> <p>II.2 Rendre les villes et établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables</p> <p>II.3 Offrir une éducation de qualité et favoriser l'apprentissage tout au long de la vie pour tous</p> <p>II.4 Bâtir des sociétés pacifiques, inclusives et équitables</p> <p>II.5 Assurer la croissance économique et le plein-emploi productif pour tous</p> <p>II.6 Promouvoir l'égalité des sexes et autonomiser les femmes et les filles</p> <p>II.7 Assurer des modes de consommation et de production viables et prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts</p> <p>II.8 Bâtir des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux</p>
Domaine stratégique principal III – Protéger l'intégrité du sport	<p>III.1 Protéger les athlètes, les spectateurs, les travailleurs et autres groupes impliqués</p> <p>III.2 Protéger les enfants, les jeunes et autres groupes vulnérables</p> <p>III.3 Favoriser la bonne gouvernance des organisations sportives</p> <p>III.4 Renforcer les mesures contre la manipulation de compétitions sportives</p> <p>III.5 Fournir un cadre de politique antidopage approprié, assurer sa mise en œuvre et proposer des mesures d'application efficaces</p>
Manuel à l'usage des groupes de travail	
Cadre de suivi des politiques du sport de la Conférence MINEPS	
Exposition d'affiches	
Glossaire	

Grandes lignes des mesures inscrites dans le Plan d'action de Kazan

- Action 1: Élaborer un outil de plaidoyer présentant des arguments factuels en faveur d'investissements dans l'éducation physique, l'activité physique et le sport
- Action 2: Élaborer des indicateurs communs pour mesurer la contribution de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport aux ODD et cibles prioritaires
- Action 3: Unifier et continuer d'élaborer des normes internationales à l'appui des interventions des ministres des sports dans le domaine de l'intégrité du sport (en corrélation avec la Convention internationale contre le dopage dans le sport)
- Action 4: Mener une étude de faisabilité sur la mise en place d'un observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation physique et l'activité physique
- Action 5: Mettre au point un centre d'échange pour le partage d'informations conformément au Cadre de suivi des politiques du sport mis au point pour MINEPS VI

La responsabilité de la mise en œuvre du Plan d'action de Kazan ne peut incomber à l'UNESCO ou au Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) uniquement. Le Plan d'action de Kazan ne peut être mis en œuvre efficacement qu'aux conditions suivantes :

- (i) d'autres parties prenantes intergouvernementales, gouvernementales et non gouvernementales partagent cette responsabilité ;
- (ii) les États membres mettent en évidence et financent des activités spécifiques du Plan d'action qui revêtent une importance nationale ;
- (iii) les États membres plaident en faveur de l'application du Plan d'action aux niveaux régional et continental.

Action 1 :**Élaborer un outil de plaidoyer présentant des arguments factuels en faveur d'investissements dans l'éducation physique, l'activité physique et le sport****1. Contexte et justification**

L'énorme potentiel du sport, sa portée mondiale, son langage universel, son impact sur les communautés en général, et les jeunes en particulier, sont de plus en plus reconnus dans le monde entier. Les preuves de plus en plus nombreuses attestant des multiples avantages individuels et socioéconomiques que le sport peut générer impliquent que les autorités sportives doivent lancer, mettre en œuvre et surveiller des politiques pertinentes de manière holistique. Un éventail d'intervenants divers au sein et au-delà des gouvernements nationaux doit être mobilisé pour tirer pleinement profit du potentiel du sport comme outil de développement durable et de paix². Toutefois, les conditions préalables pour rehausser la place du sport dans les programmes politiques nationaux sont les suivantes : (i) les principaux décideurs au sein des gouvernements nationaux sont conscients de l'avantage concurrentiel des investissements dans le sport, et (ii) un partenariat peut être établi entre les ministères en charge du sport et les autres ministères pour qui le sport représente un bon investissement.

En particulier au sein des gouvernements, il y a une conviction largement répandue quant à la nécessité d'une information factuelle sur l'impact positif que peuvent avoir l'éducation physique, l'activité physique et le sport sur le développement social d'un pays, ainsi que la justification du financement public du sport. Parmi les plus convaincantes de ces justifications figure le « retour sur investissement », qui est le bénéfice d'une intervention par rapport à ses coûts. Le facteur implicite dans l'analyse du retour sur investissement est que les coûts et les avantages doivent être considérés en matière de dépenses publiques. L'outil de plaidoyer en faveur de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport devrait être convaincant, afin de soutenir avec succès la concurrence avec de nombreuses autres causes valables qui font appel aux ressources publiques limitées.

L'investissement dans l'éducation physique, l'activité physique et le sport est de plus en plus encadré en termes de retour sur investissement et le peu d'éléments de preuve qui existe indique clairement que l'activité physique génère un retour sur investissement concurrentiel et que cela est possible dans un délai d'un à deux ans. En conséquence, l'Organisation mondiale de la Santé considère le sport comme une excellente intervention en matière de santé publique. Toutefois, actuellement, seule une infime proportion des budgets nationaux consacrés à la santé et autres est investie dans l'éducation physique, l'activité physique et le sport.

Ces dernières années, un certain nombre d'initiatives nationales et internationales ont préconisé une augmentation des investissements dans le sport.³ Ces initiatives ont eu au moins une des lacunes suivantes :

- une insuffisance d'éléments de preuve convaincants, ou des éléments de preuve peu convaincants du retour sur investissement dans le sport ;
- une insuffisance d'éléments de preuves pertinents pour les investissements dans le sport ;
- des éléments de preuve à portée thématique ou régionale limitée

² L'article 3.2 de la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport fournit une liste des principaux intervenants.

³ Voir le [Rapport final de la session 2014 du CIGEPS](#) , paragraphes 85 à 90.

- une présentation inadéquate d'éléments de preuve ;
- le manque de communication et de promotion des éléments de preuve et des arguments connexes.

Un outil de plaidoyer accessible au niveau international pour l'instauration d'une étude de viabilité factuelle de l'investissement dans le sport constituerait, par conséquent, une avancée considérable dans le plaidoyer international et national. Il offrirait également un mécanisme d'encadrement pour les investissements publics en tant que préoccupation interministérielle, en plaçant au bout du compte le financement du sport sous la responsabilité des ministres des finances.

2. Objectifs

- (i) Soutenir les ministres des sports et d'autres intervenants dans l'élaboration d'une analyse de rentabilité convaincante pour l'investissement dans le sport ;
- (ii) Établir et renforcer les partenariats au sein des gouvernements et au-delà pour intensifier l'investissement dans le sport ;
- (iii) Jeter les bases de déclarations de retour sur investissement robustes et basées sur des données factuelles, au niveau national et international.

3. Principales activités

- (i) Entreprendre l'analyse des lacunes des études antérieures et lancer des recherches complémentaires ;
- (ii) Entreprendre l'analyse des forces et faiblesses des initiatives de plaidoyer existantes ;
- (iii) Concevoir un plan de communication ;
- (iv) Mettre au point un outil de plaidoyer international basé sur le retour sur investissement.

4. Principaux partenaires potentiels

- Organisation mondiale de la Santé (OMS), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Organisation internationale du Travail (OIT), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- Organisations régionales et/ou continentales intergouvernementales (Union africaine, Union européenne, banques régionales de développement, etc.)
- Institutions spécialisées internationales et nationales pertinentes
- Organisations sportives
- Industrie des articles de sport et communauté d'affaires en général
- Organismes d'assurance maladie
- WomenSport International, Groupe de travail international sur les femmes et le sport, International Association of Physical Education and Sport for Girls and Women.

Action 2 :**Élaborer des indicateurs communs pour mesurer la contribution de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport aux ODD et cibles prioritaires****1. Contexte et justification**

Le « Programme 2030 » des Nations Unies énonce 17 Objectifs de développement durable (« ODD ») et 169 cibles spécifiques qui forment un plan à moyen terme pour les plans nationaux de développement et la coopération internationale pour le développement. L'élaboration de politiques par les gouvernements nationaux, les institutions intergouvernementales, les institutions multilatérales et bilatérales d'aide au développement et les donateurs seront intégrés dans ce cadre général, ses objectifs, ses cibles et indicateurs connexes. L'UNESCO est fermement résolue à mettre ses programmes et activités en conformité avec ce cadre.

Alors que le préambule du Programme 2030 reconnaît le sport comme un « élément important du développement durable et de la paix », aucun de ses objectifs ou cibles ne fait *directement* référence au sport, à l'éducation physique ou à l'activité physique. Ainsi, sur le plan national et international, il existe un risque élevé que les interventions politiques orientées par les ODD *dans le sport et à travers celui-ci* soient négligées, inefficaces ou insuffisamment reconnues. En outre, la cible 17.18 du Programme 2030 se rapporte explicitement à l'augmentation significative de la disponibilité d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, et au renforcement des capacités à cet égard. En conséquence, il est nécessaire d'élaborer, en plus de la liste officielle des indicateurs des ODD⁴ des Nations Unies, des indicateurs spécifiques au sport.

Il est largement reconnu qu'il est extrêmement difficile de fournir la preuve de l'impact direct de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport sur des objectifs de développement plus vastes. L'envergure actuelle et la qualité des données et, surtout, des ensembles de données nationales sur l'éducation physique, l'activité physique et le sport et le développement durable sont limitées ; elles sont sujettes à une grande variation en fonction des contextes et domaines stratégiques. Pour assurer que l'élaboration des politiques liées au sport par les ministres des sports et d'autres autorités publiques s'appuie sur des données plus étoffées, une approche à deux volets est recommandée. Premièrement, la collecte de données nationales devrait fournir des renseignements valables et fiables sur des indicateurs de base et généraux (par exemple les affectations budgétaires, les infrastructures physiques, les effectifs et la participation) et intégrer leur désagrégation en fonction des principales variables du cadre des ODD (par exemple le sexe, l'âge et les personnes handicapées). Deuxièmement, des indicateurs plus précis devraient permettre aux gouvernements de mesurer la contribution du sport à la réalisation des ODD identifiés, des cibles ou indicateurs classés par ordre de priorité selon leur contexte spécifique. Ces indicateurs doivent faire la différence entre les contributions directes et les contributions indirectes aux ODD des interventions menées dans le cadre des politiques liées au sport.

⁴<http://unstats.un.org/sdgs/>

2. Objectifs

- (i) Mesurer le rôle de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport dans la réalisation des ODD et cibles prioritaires ;
- (ii) Fournir aux autorités sportives publiques les éléments clés de la planification, de la mise en œuvre et de la présentation de rapports dans le contexte des ODD.

3. Principales activités

- (i) Évaluer la contribution de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport aux ODD au moyen d'éléments de preuve pertinents et étoffés ;
- (ii) Faciliter la collecte, la comparaison, l'analyse et la diffusion de données concernant la contribution de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport aux ODD, sur le plan national et international ;
- (iii) Soutenir la collecte de données-clés liées au sport au niveau national par les autorités publiques concernées ;
- (iv) Assurer la désagrégation cohérente des données liées au sport en fonction des variables clés, afin de refléter la logique d'égalité des ODD ;
- (v) Mener une enquête sur les indicateurs pertinents existants et les recenser ;
- (vi) Harmoniser la sélection et les définitions des indicateurs de base, généraux et spécifiques des ODD identifiés ;
- (vii) Déterminer les variables de désagrégation et leur champ d'application pour les indicateurs pertinents ;
- (viii) Déterminer les principaux indicateurs, recueillir les bonnes pratiques et élaborer des lignes directrices pratiques concernant leur utilisation par les ministres des sports et d'autres autorités publiques.
- (ix) Fournir des informations sur les compétences acquises dans la chaîne de valeur sportive pour les possibles formations et les méthodes appliquées conformément aux ODD pertinents.

4. Principaux partenaires potentiels

- Secrétariat du Commonwealth
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (Division de statistique)
- Intervenants gouvernementaux/intergouvernementaux dans le domaine du sport et d'autres domaines concernés (notamment la finance, la santé et l'éducation)
- Swiss Academy for Development
- Milieu universitaire
- Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport
- WomenSport International, Groupe de travail international sur les femmes et le sport et/ou International Association of Physical Education and Sport for Girls and Women.

Action 3 :**Unifier et continuer d'élaborer des normes internationales à l'appui des interventions des ministres des sports dans le domaine de l'intégrité du sport**
(en corrélation avec la Convention internationale contre le dopage dans le sport)**1. Contexte et justification**

L'essentiel de la Déclaration de Berlin et le plus long article de la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport sont consacrés à la protection de l'intégrité du sport. Bien que, depuis MINEPS V, de nombreuses initiatives ont été prises par des institutions intergouvernementales, les gouvernements, les organisations de la société civile œuvrant dans le domaine des sports et dans d'autres domaines, de graves menaces continuent de mettre en péril la crédibilité et l'intégrité du sport, et de saper ses fonctions dans la promotion de l'éducation, du développement et de la santé. Bien que de nombreuses initiatives abordent des aspects importants de l'intégrité du sport, elles ne couvrent en général pas tout l'éventail de domaines stratégiques spécifiquement liés à l'intégrité du sport tels qu'ils ont été identifiés dans le Cadre de suivi des politiques du sport mis au point pour MINEPS VI.

En outre, la survenue répétée de scandales en matière d'intégrité du sport appelle à intensifier les efforts au niveau national et à renforcer davantage les normes internationales relatives à l'intégrité du sport, ainsi que leur application. Cette nécessité est confirmée par la difficulté persistante rencontrée par de nombreux États membres dans la signature, la ratification, l'application et le suivi de la mise en œuvre des instruments juridiques internationaux concernant l'intégrité du sport, tels que la Convention internationale contre le dopage dans le sport, la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives et les conventions de l'ONUDC contre la corruption et le crime organisé.

Les mesures spécifiques requises dans le domaine de l'intégrité du sport sont complexes. En raison du renforcement des indices attestant des multiples bienfaits du sport, et de l'élargissement des responsabilités des autorités sportives, la capacité de ces autorités dépend de plus en plus de la capacité à créer des synergies entre les interventions dans différents domaines liés à l'intégrité du sport. L'adoption récente de législations nationales intégrées en matière d'intégrité du sport et la mise en place de structures correspondantes dans certains États membres viennent en appui à cette hypothèse.

Bien qu'elles soient loin d'être suffisantes, l'unification des normes d'orientation pour une politique d'intégrité du sport et la poursuite de leur élaboration constituent des mesures essentielles pour la sensibilisation des décideurs gouvernementaux et le renforcement des capacités des États membres dans ce domaine. Il s'agit notamment d'une condition préalable au renforcement des synergies dans les domaines transversaux d'interventions politiques au niveau national, notamment : les droits fondamentaux des athlètes ; l'établissement de partenariats ; la protection des lanceurs d'alertes et de la liberté des médias ; l'éducation à la prévention et la sensibilisation ; la législation avec des objectifs mesurables au regard des normes internationales existantes ; l'échange d'informations et les enquêtes : l'application de la loi ; et la surveillance. Sur le plan international, elle permettra l'intégration de questions en instance ou émergentes concernant l'intégrité du sport, par exemple la bonne gouvernance des organisations sportives, dans un ensemble cohérent de normes communément acceptées. Le processus même de développement de ces normes renforcera également la coopération entre les organisations intergouvernementales, les gouvernements, le mouvement sportif et les autres intervenants.

2. Objectif

Renforcer les capacités des ministères des sports par le biais de normes internationales plus cohérentes et complètes qui facilitent les synergies pour aborder les questions liées à l'intégrité du sport et favorisent l'application des réglementations en vigueur.

3. Principales activités

- (i) Chercher un terrain d'entente pour la mise en œuvre effective des normes en matière d'intégrité du sport élaborées dans le cadre de processus et d'initiatives politiques isolés ;
- (ii) Déterminer les domaines transversaux d'intervention stratégique relatifs aux questions spécifiques liées à l'intégrité du sport, dans la mesure du possible ;
- (iii) Recenser les standards et normes internationaux existants ;
- (iv) Recenser les législations nationales qui traitent de l'intégrité du sport de façon globale et assurer l'échange de bonnes pratiques ;
- (v) Évaluer les besoins des États membres ;
- (vi) Déterminer la nature du document final et la procédure d'adoption ;
- (vii) Élaborer le projet de document final accompagné d'une note explicative

4. Principaux partenaires potentiels

- Conseil de l'Europe, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Commonwealth, Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation internationale de police criminelle (Interpol), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- Bureau de la Conférence des Parties à la Convention internationale contre le dopage dans le sport, Agence mondiale antidopage
- Comité international olympique (CIO), Comité international paralympique (IPC), Fédération Internationale de Football Association (FIFA), autres organisations sportives internationales ;
- World Players Association
- Transparency International, Play the Game, Centre international pour la sécurité dans le sport
- Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport

Action 4 :**Mener une étude de faisabilité sur la mise en place d'un observatoire mondial pour les femmes, le sport, l'éducation physique et l'activité physique****1. Contexte et justification**

Par la résolution 34 C/36, la Conférence générale a approuvé, en 2007, la création d'un Observatoire de l'UNESCO pour les femmes, le sport et l'éducation physique, conformément aux règlements concernant la création et le fonctionnement des instituts et centres placés sous l'égide de l'UNESCO. Pour diverses raisons, le lancement opérationnel de cet Observatoire a été considérablement retardé et n'est pas effectif à ce jour. La priorité stratégique que l'UNESCO accorde à l'égalité des sexes, ainsi qu'un grand nombre d'objectifs, de fonctions et d'activités proposées qui sous-tendaient la décision de créer cet Observatoire demeurent valides, certes, mais un certain nombre de facteurs contextuels importants ont sensiblement évolué au cours des dix dernières années. Il s'agit, notamment, de l'augmentation des données factuelles pertinentes, de l'accroissement dans le fond de la portée des questions à traiter, du nombre accru d'institutions et d'initiatives visant à remédier à ces problèmes au niveau international, ainsi que de l'émergence de nouvelles technologies de communication et de diffusion des connaissances et pratiques qui sont en train de changer radicalement les modalités de la coopération internationale. Ce nouveau contexte a de sérieuses implications dans la conception d'un tel observatoire, en particulier en ce qui concerne le minimum de compétences qu'il doit offrir, ainsi que sa structure organisationnelle et sa gouvernance interne. Toutefois, il a aussi une grande possibilité de mobiliser un nombre important de partenaires, les compétences et les ressources nécessaires, ainsi qu'un large soutien politique.

Le renforcement de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des filles et des femmes dans le sport et à travers celui-ci, ainsi qu'à travers l'éducation physique et l'activité physique, a été un résultat majeur des travaux des groupes de travail pour MINEPS VI. Toutefois, la pertinence de ces sujets dans tous les domaines stratégiques principaux et spécifiques indique également que le Cadre de suivi des politiques du sport mis au point pour MINEPS VI peut ne pas être suffisant - ou même opportun - pour remplir les fonctions de centre d'échange et de plaidoyer qui ont besoin d'être effectuées, afin de traiter efficacement cette question comme une dimension et un composant indispensable de l'élaboration des politiques sportives.

L'égalité des sexes dans l'éducation physique, l'activité physique et le sport s'inscrit dans le cadre d'un appel plus large à l'autonomisation des femmes. L'ODD 5 exprime la nécessité de « parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » et, malgré certains progrès réalisés, il reste de nombreux domaines où il y a encore beaucoup de progrès à faire. L'appel pour atteindre une plus grande égalité entre les sexes et l'autonomisation dans l'éducation physique, l'activité physique et le sport est tellement urgent qu'il serait inapproprié de limiter le sujet à une sous-partie d'une autre activité, comme un centre d'échange pour l'élaboration de politiques liées au sport. Au contraire, l'égalité des sexes mérite un appui solide au moyen d'un mécanisme qui impose certains résultats, encourage, et entraîne avec fermeté la réalisation d'un agenda du changement convenu dans le sport et à travers celui-ci.

2. Objectifs

- (i) Appuyer le renforcement des capacités en vue de l'élaboration de politiques et plans d'actions liés au sport qui prennent en considération les questions liées à l'égalité des sexes ;
- (ii) Accroître la sensibilisation et encourager le dialogue sur l'éducation physique, l'activité physique et le sport pour les filles et les femmes ;
- (iii) Surveiller et évaluer les progrès accomplis vers la réalisation de l'ODD 5 en ce concerne le sport ;
- (iv) Favoriser l'accès des femmes aux postes de décision au sein des autorités sportives publiques et des organisations sportives ;
- (v) Favoriser la participation des femmes et des jeunes filles dans les sports, l'activité physique et l'éducation physique à tous les titres et niveaux ;
- (vi) Accroître la sensibilisation, encourager le dialogue et mettre en place des mesures de traitement et de protection concernant toutes les formes de violence sexiste qui ont un impact sur la participation des femmes et des jeunes filles dans l'éducation physique, l'activité physique et le sport ;
- (vii) Sensibiliser à la représentation des sportives dans les médias ;
- (viii) Encourager les investissements en faveur de la participation des femmes et des filles dans le sport, notamment l'accès aux infrastructures et le financement ;
- (ix) Engager et promouvoir les travaux de recherche pertinents.

3. Principales activités

- (i) Recenser les institutions et initiatives internationales pertinentes, ainsi que les réseaux régionaux et nationaux connexes ;
- (ii) Déterminer les principaux groupes cibles et objectifs ;
- (iii) Déterminer les fonctions essentielles centrales et potentiellement décentralisées ;
- (iv) Déterminer les compétences et capacités essentielles ;
- (v) Déterminer la gouvernance interne ;
- (vi) Déterminer les ressources et exigences juridiques ;
- (vii) Établir un calendrier de mise en œuvre ;

4. Principaux partenaires potentiels

- ONU-Femmes
- Groupe de travail international sur les femmes et le sport, International Association of Physical Education and Sport for Girls and Women, WomenSport international
- Organisations régionales et/ou continentales intergouvernementales
- Comité international olympique, Comité international paralympique, autres organisations internationales sportives
- Fédération internationale du sport universitaire (FISU)
- Industrie des articles de sport et communauté d'affaires en général
- Médias spécialisés
- Milieu universitaire.

Action 5 :**Mettre au point un centre d'échange pour le partage d'informations conformément au Cadre de suivi des politiques du sport mis au point pour MINEPS VI****1. Contexte et justification**

En 2015, la Conférence générale de l'UNESCO a, par sa résolution 38 C/43, soutenu l'élaboration d'un cadre commun pour le suivi de la Déclaration de Berlin adoptée par MINEPS V en 2013, et de la Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport, adoptée par la résolution ci-dessus. Les implications de ce cadre et les propositions préliminaires le concernant ont été brièvement présentées et examinées au cours de la session conjointe ordinaire de 2016 du CIGEPEPS et son Conseil consultatif permanent (CCP).⁵ À la suite de cette session, les observations des membres du CIGEPEPS et du CCP ont permis de déterminer les trois principaux thèmes de la Conférence MINEPS VI, et de finaliser une « matrice » en deux dimensions qui constitue la base méthodologique pour le Cadre de suivi des politiques du sport mis au point pour MINEPS VI.

Les consultations avec les trois groupes de travail d'experts mis en place pour MINEPS VI, et la création d'un espace de travail virtuel pour les groupes de travail, ont rendu possible la poursuite de l'élaboration de ce cadre et l'essai de son potentiel pour servir de base à un futur centre d'échange. Ces consultations visaient les principaux résultats suivants :

- les trois principaux domaines stratégiques – qui correspondent aux trois thèmes de la conférence – sont largement consensuels ; les discussions et propositions concernant les domaines stratégiques spécifiques indiquent une reconnaissance de l'importance de cette ventilation thématique comme une référence internationale commune et un engagement à converger vers une telle référence commune ;
- le maintien de la quantité et de la qualité des informations fournies pour enrichir le cadre, ainsi que les fréquentes caractéristiques de la catégorie précise à laquelle les contributions se rapportaient au sein du cadre, indiquent que la répartition thématique et les différentes catégories de « paramètres » de suivi ont facilité ou davantage motivé la présentation des informations ;
- les questions méthodologiques ont rendu impossible l'intégration des informations fournies sur les « champions » et les « bonnes pratiques » ; même s'il existe un intérêt soutenu dans la promotion de « bonnes pratiques » à l'échelle internationale, les modalités d'identification, de soumission, de sélection, de présentation et d'extraction des informations connexes exigeront une analyse approfondie avant d'être opérationnalisées ; plus généralement, en l'absence d'une politique de sélection, le contrôle de la qualité du contenu soumis était impossible ;
- en raison de capacités limitées en matière de ressources humaines, techniques et financières, il n'était possible ni de créer une interface interactive, ni de traduire les contributions reçues ; plusieurs membres de groupes de travail se sont plaints au sujet des modalités de saisie et de consultation qui ne leur semblent pas conviviales.

⁵Voir le [Rapport final de la session 2016 du CIGEPEPS](#) , paragraphes 49 – 54.

Selon la rétroaction des groupes de travail et les conclusions du Comité de programme de MINEPS VI, il existe clairement une forte demande pour une plateforme en ligne en « guichet unique » efficace, facilement accessible, dans le domaine de l'élaboration des politiques sportives, susceptible de prendre en charge le partage des connaissances, des expériences et des compétences par une communauté internationale de pratiques.

2. Objectifs

- (i) Fournir une tribune internationale légitime pour le partage d'informations sur le développement des politiques sportives ;
- (ii) Renforcer la coopération internationale en matière de politiques sportives et le suivi du développement de ces politiques par une définition commune des domaines stratégiques principaux et spécifiques ;
- (iii) Appuyer le renforcement des capacités des autorités sportives publiques et d'autres parties prenantes par la promotion de normes, d'outils pertinents et de bonnes pratiques en la matière.

3. Principales activités

- (i) Recenser et analyser d'autres centres d'échanges pertinents dans le domaine de l'élaboration de la politique ;
- (ii) Déterminer les principaux objectifs et les groupes cibles du centre d'échange ;
- (iii) Déterminer les exigences des utilisateurs ;
- (iv) Déterminer les implications méthodologiques, techniques et politiques ;
- (v) Déterminer les fonctions essentielles centrales et potentiellement décentralisées ;
- (vi) Déterminer la gouvernance interne ;
- (vii) Déterminer les ressources et exigences juridiques ;
- (viii) Établir un calendrier de mise en œuvre.

4. Principaux partenaires potentiels

- Organisation mondiale de la Santé (OMS), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), autres organismes des Nations Unies
- Organisations régionales et/ou continentales intergouvernementales (Union africaine, Union européenne, banques régionales de développement, etc.)
- Autres organisations intergouvernementales (Commonwealth)
- Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport
- Association pour le sport pour tous – International (TAFISA)
- Swiss Academy for Development
- WomenSport International, Groupe de travail international sur les femmes et le sport et/ou International Association of Physical Education and Sport for Girls and Women
- Comité international olympique, Fédération Internationale de Football Association (FIFA), autres organisations sportives internationales
- Direction des sports et des projets sociaux (Kazan, Fédération de Russie)

ANNEXE II**ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

1. Ouverture de la Conférence
(Point 1 de l'ordre du jour provisoire)

1.1 Discours d'ouverture

(Point 1.1 de l'ordre du jour provisoire)

Message de M. Vladimir Putin ; Président de la Fédération de Russie

Discours de Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO

M. Vitaly Mutko, Premier Ministre adjoint de la Fédération de Russie

M. Rustam Minnikhanov, Président de la République du Tatarstan
(Fédération de Russie)

1.2 Discours principaux

(Point 1.2 de l'ordre du jour provisoire)

Discours de Mme Gabriela Battaini-Dragoni, Secrétaire générale adjointe du
Conseil de l'Europe

Mme Fatma Samba Diouf Samoura, Secrétaire générale de la
Fédération Internationale de Football Association

Mme Aya Medany, Championne de la Paix de L'Organisation pour la
paix par le sport (*Peace and Sport*)

1.3 Adoption du Règlement intérieur
(Point 1.3 de l'ordre du jour provisoire)

La Directrice générale de l'UNESCO a établi le Règlement intérieur provisoire (SHS/2017/1). La Conférence, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur provisoire, adopte son Règlement intérieur définitif par une décision prise en séance plénière à la majorité des participants principaux présents et votants.

1.4 Élection du Président
(Point 1.4 de l'ordre du jour provisoire)

La Conférence élit son Président. Le Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS) a proposé que le pays hôte soit invité à présider MINEPS VI.

1.5 **Élection des Vice-Présidents et du Rapporteur ; constitution du Groupe de rédaction**

(Point 1.5 de l'ordre du jour provisoire)

Pour assister le Président dans ses fonctions, la Conférence élit des Vice-Présidents et un Rapporteur qui forment, avec le Président, le Bureau de la Conférence, conformément à l'article 3 du Règlement intérieur.

Dans le souci de respecter un juste équilibre géographique, la Conférence souhaitera peut-être envisager de désigner un représentant par groupe électoral, soit un Président, cinq Vice-Présidents et un Rapporteur.

Le mandat du Bureau de la Conférence expirera à la clôture des travaux de MINEPS VI. Un groupe de rédaction peut être constitué le premier jour afin de faciliter le travail du Rapporteur et la finalisation du projet de déclaration soumis à l'approbation de la Conférence.

Un groupe de rédaction peut être mis en place le premier jour pour faciliter le travail du Rapporteur et la finalisation du projet de déclaration soumis à la Conférence pour approbation

1.6 **Adoption de l'ordre du jour**

(Point 1.6 de l'ordre du jour provisoire)

La Conférence adopte son ordre du jour qui figure, sous sa forme provisoire, dans le document SHS/2017/2.

1.7 **Présentation générale**

(Point 1.7 de l'ordre du jour provisoire)

Présentation par M. Gert Oosthuizen, Président du Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPE),
Ministre adjoint chargé des sports et des loisirs
(Afrique du Sud)

Ce point de l'ordre du jour a pour but d'exposer les grands domaines thématiques de la Conférence définis par le CIGEPE à sa session extraordinaire et réunion conjointe avec son Conseil consultatif permanent (2017).

La Conférence s'articulera autour de trois thèmes :

Thème I : Élaborer une vision globale d'un accès inclusif de tous au sport, à l'éducation physique et à l'activité physique

Thème II : Maximiser la contribution du sport au développement durable et à la paix

Thème III : Protéger l'intégrité du sport

Les principaux résultats de la Conférence devraient être les suivants :

- a. la reconnaissance du Cadre de suivi des politiques du sport de MINEPS en tant qu'outil utile, sur la base du volontariat, visant à encourager la convergence et la coopération internationales pour évaluer les progrès en matière de développement de politiques du sport ;

- b. la reconnaissance des informations concrètes rassemblées par les groupes de travail pour étayer ce cadre ;
- c. l'engagement de renforcer les liens entre la conception des politiques du sport et les Objectifs de développement durable (ODD) ;
- d. l'engagement pour la coopération internationale dans des actions spécifiques.

2. **Thème I : Élaborer une vision globale d'un accès inclusif de tous au sport, à l'éducation physique et à l'activité physique**
(Point 2 de l'ordre du jour provisoire)

Ce thème correspond au domaine stratégique principal I du Cadre de suivi des politiques du sport de MINEPS. Il a trait aux composantes indispensables des politiques et plans nationaux et internationaux, notamment en ce qui concerne leur adéquation avec les Objectifs de développement durable (ODD), les nouveaux partenariats au sein des gouvernements et au-delà, et l'action de plaidoyer correspondante, l'éducation physique de qualité, l'égalité des genres et l'autonomisation des filles et des femmes, la participation des jeunes à la prise de décisions, ainsi que la non-discrimination et l'inclusion.

2.1 **Exposé principal**

M. César Torres, Professor, State University of New York

2.2 **Présentation par le Groupe de travail**

M. Richard Baley, Chercheur principal, Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport

2.3 **Contributions des délégations**

3. **Thème II : Maximiser la contribution du sport au développement durable et à la paix**
(Point 3 de l'ordre du jour provisoire)

Ce thème correspond au domaine stratégique principal II du Cadre de suivi des politiques du sport de MINEPS. Il a trait aux contributions du sport, de l'éducation physique et de l'activité physique au Programme 2030 ainsi qu'à un ensemble d'Objectifs de développement durable (ODD) prioritaires et aux cibles correspondantes. Cela concerne notamment la santé, les établissements humains, l'éducation, l'inclusion sociale, l'édification de la paix, le développement économique, l'égalité des genres et l'autonomisation des filles et des femmes, la durabilité et le changement climatique, ainsi que la nécessité d'institutions inclusives et tenues de rendre des comptes. En fonction des différents contextes qui sont les leurs, les stratégies et plans régionaux ou nationaux privilégient un certain nombre de ces objectifs et cibles en particulier.

3.1 **Exposé principal**

M. Ju-Ho Chang, Président de l'Association pour le sport pour tous – International (TAFISA)

3.2 **Présentation par le Groupe de travail**

Mme Katherine Ellis, Directrice de la Division de la jeunesse et des sports du Commonwealth

3.3 **Contributions des délégations**

4. **Thème III : Protéger l'intégrité du sport**

(Point 4 de l'ordre du jour provisoire)

Ce thème correspond au domaine stratégique principal III du Cadre de suivi des politiques du sport de MINEPS. Il concerne la protection des participants, le respect des droits fondamentaux de tous ceux qui prennent part à la mise en œuvre de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport, la protection des enfants, des jeunes et des groupes vulnérables, la bonne gouvernance des organisations sportives, les mesures contre la manipulation des compétitions sportives par le crime organisé, ainsi que la garantie d'un cadre anti-dopage adéquat et de mesures efficaces pour le faire respecter.

4.1 **Exposé principal**

M. Jens Andersen, Directeur international, *Play the Game*/Institut danois d'études sportives

4.2 **Présentation par le Groupe de travail**

M. Michal Buchel, Directeur général, Fédération internationale de sambo (FIAS)

4.3 **Contributions des délégations**

5. **Panel : Le sport comme catalyseur – Partenariats pour tenir la promesse du Programme 2030**

(Point 5 de l'ordre du jour provisoire)

Des éléments toujours plus nombreux démontrent que l'éducation physique, l'activité physique et le sport peuvent apporter d'immenses contributions aux Objectifs de développement durable (ODD). Afin d'en tirer le meilleur parti, un large éventail d'acteurs doit être mobilisé. Ce panel expliquera comment encourager des partenariats pertinents au sein des pays et entre eux.

5.1 **Exposés principaux**

M. Hirokazu Matsuno, Ministre japonais de l'éducation, de la culture, des sports, des sciences et des technologies

Mme Bakli Temengil, Ministre des affaires communautaires et culturelles, Palaos (Vice-Présidente des Comités Olympiques d'Océanie – ONOC)

M. Massimiliano Razzano, Chef adjoint, INTERPOL Italie, Ministère italien de l'intérieur

5.2 Contributions des délégations**6. Clôture de la Conférence****6.1 Discours principaux**

M. Oleg Matytsin, Président de la Fédération internationale du sport universitaire (FISU)

M. Uri Schaefer, Président du Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport

M. Alexander Zhukov, Président du Comité olympique russe

6.2 Contributions des délégations**6.3 Messages d'engagement en faveur du Plan d'action de Kazan**

Les États membres seront invités à exprimer leur soutien au suivi international du Plan d'action de Kazan.

6.4 Rapport oral du Rapporteur**6.5 Adoption du Plan d'action de Kazan****6.6 Discours de clôture**

Allocution du Président de la Conférence

Allocution du Représentant de l'UNESCO

6.7 Photo de groupe**6.8 Conférence de presse**

ANNEXE III**LISTE DES PARTICIPANTS
(Uniquement en anglais)****Member States of UNESCO**

	First Name	Last Name	Title	Institution
AFGHANISTAN	Mr Rahil Mohammad	Formuly	Deputy Minister for Technical Vocational Education and Training	Ministry of Education
	Mr Humayun	Khayri	General Director	General Directorate of Physical Education and Sports
	Mr Mirwais	Bahawi	Deputy	General Directorate of Physical Education and Sports
	Mr Houmayoon	Amiry	Secretary, Public Information Office	General Directorate of Physical Education and Sports
	Mr Zaheeruddeen	Asefi	Translator	General Directorate of Physical Education and Sports
ALBANIA	Mr Rauf	Dimraj	Deputy Minister of Education and Sport	Ministry of Education and Sport
	Mr Vladimir	Gjonaj	Director of Sport	Ministry of Education and Sport
	Ms Elvira	Baze	Head of Sport of Educational Institutions	Ministry of Education and Sport
ANGOLA	Ms Ana Paula Da Silva Do Sacramento	Neto	Secretary of State for Sports	Ministry of Youth and Sports
	Mr Pedro Ndilu	Mario	Head of Department of Sports Recreation	Ministry of Youth and Sports
	Ms Alcina	Kindanda	Social Adviser	Ministry of Youth and Sports
	Mr Israel	Fernando	Technician	Ministry of Youth and Sports
ANTIGUA and BARBUDA	Mr Sean	Samuel	Education Officer Physical Education and Sport	Ministry of Education Science and Technology

ARGENTINA	Mr Orlando Oscar	Moccagatta	Assistant Secretary	Ministry of Education and Sports
ARMENIA	Mr Gabriel	Kazaryan	Deputy Minister of Sport and Youth Affairs	Ministry of Sport and Youth Affairs
AUSTRALIA	Mr Jaye	Smith	First Assistant Secretary	Department of Health
AUSTRIA	Mr Claus	Farnberger	Deputy Director of International Affairs Department	Ministry of Defense and Sports
AZERBAIJAN	Mr Azad	Rahimov	Minister of Youth and Sports	Ministry of Youth and Sport
	Mr Ilham	Madatov	Head of the International Relations Department	Ministry of Youth and Sport
BAHRAIN	Mr Hesham	Al Jowder	Minister of Youth and Sport Affairs	Ministry of Youth and Sport Affairs
	Mr Mohammad	Buali	Director of Human and Financial Resources	Ministry of Youth and Sport Affairs
BANGLADESH	Mr Nazmul Haque	Khan	Joint Secretary	Ministry of Education
	Mr Kazi	Shahjahan	Deputy Secretary	Ministry of Education
	Ms Farhana	Haque	Deputy Director Physical Education	Directorate of Secondary and Higher Education
BELGIUM	Mr Francois	Tricarico	Attache	Fédération Wallonie-Bruxelles (French-speaking community of Belgium)
BENIN	Mr Oswald Selbourne	Homeky	Minister of Sport	Ministry of Sport
	Mr Rene	Koto Sounon	Ambassador	Embassy of Benin in Moscow
	Mr Donald Alexis	Acakpo	Director of the Benin Office for School and University Sport	Ministry of Sport
	Mr Smith Hermann	Ahouandjinou	Director of Youth Recreation and Community Life	Ministry of Sport
	Mr Pierre	Colly	First Secretary	Embassy of Benin in Moscow
	Mr Wilfried Olivier S	Adjanooun	Assistant to the Minister	Ministry of Sport
	Ms Ingrid Morelle	Kouassi	Minister's Special Secretary	Ministry of Sport
	Ms Smaila Raoufou	Mousse	Interpreter	Embassy of Benin in Moscow
BHUTAN	Mr Rinzin	Wangdi	Chief Programme Officer	Ministry of Education

BOSNIA and HERZEGOVINA	Mr Adil	Osmanovic	Minister	Ministry of Civil Affairs
	Mr Suvad	Dzafic	Assistant Minister	Ministry of Civil Affairs
	Mr Adis	Osmanovic	Senior Specialist for Sport	Ministry of Civil Affairs
BOTSWANA	Mr Ndondo	Koolese	Director	Ministry of Basic Education
	Mr Buthu	Tema	Senior Officer for Physical Education	Ministry of Basic Education
BURUNDI	Mr Ildephonse	Ndayambaje	General Director of Sports	Ministry of Youth, Sport and Culture
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC	Ms Georgette Florence	Koyt Deballe	Secretary-General	Ministry of Youth and Sport
CHILE	Ms Nicole	Saez	Undersecretary of Sports	Ministry of Sport
	Mr Pedro	Lira	Head of the Sports Management and Policy Division in Charge of International Relations	Ministry of Sport
CHINA	Mr Shuan	Yang	Vice Minister of Sport	General Administration of Sport of China
	Mr Yang	Shen	Ambassador	Permanent Delegation of the People's Republic of China to UNESCO
	Mr Wu	Yingqin	Consul General	Consulate General of China in Kazan
	Ms Keqin	Song	Director General	General Administration of Sport of China
	Mr Li	Fei	First Secretary	Consulate General of China in Kazan
	Mr Lei	Yuan	Staff Member	General Administration of Sport of China
	Mr Wenbo	Huang	Staff Member	General Administration of Sport of China
	Ms Xiaoyin	Wang	Staff Member	General Administration of Sport of China
COLOMBIA	Ms Clara Luz	Roldan Gonzalez	Minister of Sport - Coldeportes	Ministry of Sport
	Ms Ana Milena	Orozco Canas	Adviser	Ministry of Sport
CUBA	Ms Gladys	Bequer Diaz	Vice President	National institute of Sport, Physical Education and Recreation
	Ms Libia Odalys	Reyes Ricardo	Interpreter	Embassy of Cuba in the Russian Federation

CYPRUS	Mr Anastasios	Procopiou	Sport Organisation Board Member	Cyprus Sport Organisation
	Mr Charalambos	Demetriades	Sport Organisation Officer	Cyprus Sport Organisation
DENMARK	Mr Martin Holmlund	Lauesen	Special Adviser	Ministry of Culture
DJIBOUTI	Mr Moussa	Ali Mohamed	Inspector General	State Secretariat of Youth and Sport
	Mr Dekka	Ali Idle	Technical Advisor	State Secretariat of Youth and Sport
DOMINICAN REPUBLIC	Mr Danilo	Diaz	Minister of Sport and Recreation	Ministry of Sport and Recreation
EGYPT	Mr Osama	Elserwy	Counselor for Culture and Education	The Ministry of Youth and Sports
ERITREA	Mr Zemedede	Tekle	Commissioner of Eritrean Commission of Culture and Sport	Eritrean Sports and Culture Commission
ETHIOPIA	Mr Tesfaye	Yigezu	Deputy Minister	Ministry of Youth and Sport
FIJI	Ms Alison	Burchell	Permanent Secretary	Ministry of Youth and Sports
FINLAND	Ms Tiina	Kivisaari	Director	Ministry of Education and Culture
FRANCE	Ms Laura	Flessel	Minister of Sport	Ministry of Sport
	Mr Dimitri	Grygowski	Deputy Chief of Cabinet	Ministry of Sport
	Mr Frederic	Sanaur	Head of International Relations and Major Sporting Events	Ministry of Sport
	Mr Arnaud	Ngatcha	Communication Consultant	Ministry of Sport
	Mr Francois	Courant	Diplomat	Embassy of France in the Russian Federation
	Ms Svetlana	Terzi	Press-attaché	Embassy of France in the Russian Federation
	Mr Stephane	Pirlot	Security Agent	Ministère des Sports
GAMBIA	Mr Henry	Gomez	Minister of Youth and Sports	Ministry of Youth and Sports
	Mr Abdoulie Momodou	Kah	Deputy Permanent Secretary	Ministry of Youth and Sports
GERMANY	Mr Karl	Quade	Head of Division	Federal Ministry of the Interior
	Mr Eckhard	Neubauer	Deputy Head of Division	Federal Ministry of the Interior
GHANA	Mr Emmanuel	Owusu Ansah	Director	Ministry of Youth and Sports
GREECE	Mr Georgios	Vasileiadis	Deputy Minister of Culture and Sports	Ministry of Culture and Sport

	Ms Ioanna	Serafeim	Head of the Cabinet Office Deputy Minister of Culture and Sports	Ministry of Culture and Sport
	Mr Alexandros	Cholevas	Legal Adviser	Ministry of Culture and Sport
GUINEA-BISSAU	Ms Da Silva Evora	Maria da Conceicao	General Director of Sports	Ministry of Culture and Sport
HAITI	Mr Mario	Florvil	General Director	Ministry of Youth, Sports and Civic Action
	Mr Jean Yves	Breceus	Adviser to the Minister	Ministry of Youth, Sports and Civic Action
	Ms Marie Ange	Celestin	Physical Activity and Sport Technician	Ministry of Youth, Sports and Civic Action
HONDURAS	Mr Cesar	Quintanilla	National Sports Director	Executive Directorate of Sport
HUNGARY	Mr Peter	Sarfalvi	Deputy State Secretary for National Youth Education and Sport Relation	Ministry of Human Capacities
IRAN, Islamic Republic of	Mr Abdollah	Chamangoli	General Director-West Azerbaijan Sport and Youth Office	Ministry of Sport and Youth
	Mr Abbas Ali	Mehraliyan	Senior Expert	Ministry of Foreign Affairs
IRAQ	Mr Abdulhussein	Abttan	Minister of Youth and Sports	Ministry of Youth and Sports
	Mr Ali	Alyones	General Director of Legal Department	Ministry of Youth and Sports
	Mr Muhammed	Najdi	Second Secretary	Embassy of Iraq in the Russian Federation
	Mr Ahmed	Zamil	Spokesman	Ministry of Youth and Sports
	Mr Murtadha	Abttan	Academic	Ministry of Youth and Sports
	Mr Ghadeer	Alrammahi	Academic	Ministry of Youth and Sports
ISRAEL	Mr Yossi	Sharabi	Director General of the Ministry of Culture and Sport	Ministry of Culture and Sport
	Mr Alex	Goldman Shayman	Deputy Head of Mission	Embassy of Israel in the Russian Federation
	Mr Yafit	Sherer	Counselor	Ministry of Culture and Sport
ITALY	Mr Massimiliano	Razzano	Deputy Director, Interpol Division	Ministry of Interior

Mr Walter	Ferrara	First Counselor	Embassy of Italy in the Russian Federation
-----------	---------	-----------------	--

JAMAICA	Ms Olivia	Grange	Minister of Culture, Gender, Entertainment and Sport	Ministry of Culture, Gender, Entertainment and Sport
	Ms Florette	Blackwood	Senior Director - Sport Development and Monitoring	Ministry of Culture, Gender, Entertainment and Sport
JAPAN	Mr Hirokazu	Matsuno	Minister of Education, Culture, Sports, Science and Technology	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
	Mr Toyohisa	Kozuki	Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary to the Russian Federation	Embassy of Japan in the Russian Federation
	Mr Jugo	Imaizumi	Director	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
	Mr Yusei	Nagata	Deputy Director	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
	Ms Hinako	Debun	Unit Chief, International Affairs Division	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
	Ms Aya	Noguchi	Officer	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
	Mr Takashi	Onuma	Inspector of the Minister	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
	Mr Hiroshi	Morimoto	Secretary to the Minister	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
	Ms Yoko	Sakuragi	Secretary to the Minister for Media Relations	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
	Mr Wataru	Ishikawa	Counselor	Embassy of Japan in the Russian Federation
	Mr Koji	Umehara	First Secretary	Embassy of Japan in the Russian Federation
Mr Kenichi	Arakawa	Second Secretary	Embassy of Japan in the Russian Federation	

	Mr Toru	Nagashima	Second Secretary	Embassy of Japan in the Russian Federation
	Ms Masako	Chida	Interpreter	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
	Ms Takako	Kimiwada	Interpreter	Ministry of Education, Culture, Sports, Science and Technology
KAZAKHSTAN	Mr Serik	Zharasbayev	Deputy Chairman of the Committee of Sports and Physical Training Affairs	Ministry of Culture and Sports
KENYA	Mr Japson	Gerald	Senior Officer	Ministry of Sports, Culture and the Arts
	Mr Orpha Osebe	Nuguti	Deputy Director Programme	Kenya National Commission for UNESCO
KOREA, Democratic People's Republic of	Mr Il Guk	Kim	Minister of Physical Culture and Sports	Ministry of Physical Culture and Sports
	Mr Yong Gil	Kang	Deputy Director	Ministry of Physical Culture and Sports
	Mr Chol Ung	Kim	Counselor	Embassy of the DPR Korea in the Russian Federation
KOREA, Republic of	Mr Jong-dal	Park	Director of International Sports	Ministry of Culture, Sports and Tourism
	Ms Myeong Sook	Kim	Assistant Director	Ministry of Culture, Sports and Tourism
KYRGYZSTAN	Ms Nurzhan	Bardinova	State Secretary	The State Agency for Youth Affairs, Physical Culture and Sports
	Ms Nazira	Abdullayeva	Leading Specialist	The State Agency for Youth Affairs, Physical Culture and Sports
LAO, People's Democratic Republic of	Mr Intong	Leusinsay	Director	Ministry of Education and Sport, Physical-Education and Art Department, Physical-Education College
LUXEMBOURG	Mr Robert	Thillens	Commissioner of Government for Sports	Ministry of Sport
	Mr Alexandre	Husting	Counsellor for International and European relations	Ministry of Sport

MADAGASCAR	Mr Lovatiako Michel Desanges	Ralaivao	General Secretary	Ministry of Youth and Sports
	Mr Jean	Claude	Director General of Sports	Ministry of Youth and Sports
	Mr Patrice	Ranaivoson	Director General	National Academy of Sport
MALAWI	Mr Henry Amon Robin	Mussa	Minister	Ministry of Labour, Youth, Sports and Manpower Development
	Mr Paul	Silungwe	Sports Desk Officer	Ministry of Education, Science and Technology
	Mr James Benjamen	Chuma	Chairman	Malawi National Council of Sports
	Mr George Eliezer	Jana	Executive Secretary	Malawi National Council of Sports
MALI	Mr Ibrahima	Fomba	National Director of Sports and Physical Education	Ministry of Sport
	Mr Amadou	Bouare	Special Desk Officer in Charge of Cooperation	Ministry of Sport
	Mr Djenebou	Kone	Technical Adviser in Charge of Cooperation	Ministry of Sport
MONACO	Ms Yvette	Lambin Berti	Ambassador, Permanent Delegate of the Principality of Monaco to UNESCO and General Secretary of the Monaco Olympic Committee	Permanent Delegation of the Principality of Monaco to UNESCO
	Mr Mathias	Raymond	Administrator of Monaco Olympic Committee	Permanent Delegation of the Principality of Monaco to UNESCO
MONGOLIA	Mr Sharavjamts	Tserenjankhar	Chairman	Ministry of Education, Science and Sports
MOZAMBIQUE	Mr Mario Saraiva	Ngwenya	Ambassador	Government of Mozambique
	Ms Amelia	Cabral Chavana	Adviser to the Minister of Youth and Sports	Ministry of Youth and Sport
MYANMAR	Mr Win	Naing	Rector	Ministry of Education
NAMIBIA	Mr Jerry	Ekandjo	Minister	Ministry of Sport, Youth and National Service
	Mr Ndali Che	Kamati	Ambassador	Embassy of Namibia in the Russian Federation
	Mr Edelberth	Katamba	Director of Sport	Ministry of Sport, Youth and National Service

	Mr Joel Ndemulungila	Matheus	Chairperson	Namibia Sports Commission
	Mr Petrus	Shoopala	Personal Assistant to the Minister of Sport	Ministry of Sport, Youth and National Service
NEPAL	Mr Mahesh Prasad	Dahal	Secretary	Ministry of Youth and Sports
	Mr Ana Prasad	Neupane	Joint Secretary	Ministry of Youth and Sports
NETHERLANDS	Mr Bart	Zijlstra	Sports Director	Ministry of Health, Welfare and Sport
	Ms Wendela	Kuper	Senior Policy Adviser	Ministry of Health, Welfare and Sport
NIGERIA	Mr Abdulkadir	Muazu	Director	Federal Ministry of Youth and Sports Development
	Mr Simon	Ebhojiaye	Deputy Director, School Sports	Federal Ministry of Youth and Sports Development
OMAN	Mr Mohamed	Al Manwari	Director General of Planning and Projects	Ministry of Sports Affairs
	Mr Hisham	al Sinani	Assistant Director General for Sports Development and Welfare	Ministry of Sports Affairs
PALAU	Ms Baklai	Temengil	Minister of Community and Cultural Affairs	Ministry of Community and Cultural Affairs
PALESTINE	Mr Issam	Alqadumi	Secretary General	Higher Council for Youth and Sport
	Mr Munther	Masalma	Deputy of the Higher Council for Youth and Sport	Higher Council for Youth and Sport
	Mr Mazin	Abumulaweh	Head of International Relations	Higher Council for Youth and Sport
	Mr Attaf	Aliaradat	International Relation Department	Higher Council for Youth and Sport
PANAMA	Mr Flavio	Mendez	Ambassador	Permanent Delegation of the Republic of Panama to UNESCO
	Ms Ivonne	Carrizo de Mendez	Accompanying Person	Permanent Delegation of the Republic of Panama to UNESCO
PHILIPPINES	Mr Marc Edward	Velasco	National Director	Philippine Sports Commission
	Mr Nestor	Santiago	Assistant Secretary of Health	Department of Health
	Mr Ramon	Fernandez	Commissioner	Philippine Sports Commission

POLAND	Ms Anna	Kuder	Deputy Director	Ministry of Sport and Tourism
	Ms Ewa	Markowicz	Head of Unit	Ministry of Sport and Tourism
PORTUGAL	Mr Joao Paulo	de Loureiro Rebelo	State Secretary for Youth and Sports	State Secretary for Youth and Sports
	Mr Paulo Jorge	Coimbra Fontes	Advisor to the Cabinet of the State Secretary for Youth and Sports	State Secretary for Youth and Sports
ROMANIA	Mr Florin	Pelin	Rector of the National University of Physical Education and Sport	Ministry of National Education
RUSSIAN FEDERATION	Mr Pavel	Kolobkov	Minister of Sport	Ministry of Sport
	Ms Natalya	Parshikova	State Secretary	Ministry of Sport
	Mr Anton	Antonov	Deputy Director of the Department of State Policy in the Sphere of Sport and International Cooperation	Ministry of Sport
	Ms Tatiana	Fomichenko	Director of the Department of Science and Education	Ministry of Sport
	Mr Artem	Yakubov	Head of the International Cooperation Department of State Policy in the Sphere of Sport and International Cooperation	Ministry of Sport
	Ms Gerenzala	Muchkinova	Head of Protocol Division	Ministry of Sport
	Ms Irina	Andreeva	Deputy Head of the Legal Department	Ministry of Sport
	Ms Marina	Filippenkova	Analyst FGBU CSP	Ministry of Sport
	Mr Roman	Bocharov	Consultant of the Legal Department	Ministry of Sport
	Mr Alexey	Dubinovsky	Protocol Unit of the Ministry of Sport	Ministry of Sport
SAINT KITTS and NEVIS	Mr Shawn	Richards	Deputy Prime Minister and Minister of Education, Youth, Sports and Culture	Government of St. Kitts & Nevis

SAMOA	Mr Loau Solamalemalo Keneti	Sio	Minister of Education, Sports and Culture	Ministry of Education, Sports and Culture
	Mr Semiperive	Epati	Assistant Chief Executive Officer - Sports	Ministry of Education, Sports and Culture
SAUDI ARABIA	Mr Abdulatif Abdulrahman	Alherish	Deputy President for Sport Affairs	General Sport Authority
SENEGAL	Mr Ibrahima	Ndao	Director of Cabinet	Ministry of Sport
	Ms Marieme Kane	Diallo	Director of Training and Sports Development	Ministry of Sport
	Mr Mamadou Ndiaye	Dia	Head of SHS Program	National Commission of Senegal for UNESCO
SEYCHELLES	Mr Wilfred	Adrien	Director for Co-curricular Activities	Ministry of Education
	Mr Jean	Larue	Special Advisor, Sports	Ministry of Youth, Sports and Culture
SIERRA LEONE	Mr Ahmed	Khanou	Minister of Sport	Ministry of Sports
SLOVAKIA	Mr Dusan	Tazky	Main State Adviser	Ministry of Education, Science, Research and Sport
	Ms Adriana	Mickovicova	Senior State Adviser	Ministry of Education, Science, Research and Sport
SLOVENIA	Mr Boro	Strumbelj	Director of Sport Directorate	Ministry of Education, Science and Sport
SOUTH AFRICA	Mr Gerhardus	Oosthuizen	Deputy Minister	Ministry of Sport and Recreation
	Mr Bernardus	van der Spuy	Chief Director Strategic Executive Support - CIGEPS Secretariat	Ministry of Sport and Recreation
	Mr Granville	Whittle	Deputy Director-General	Department of Basic Education
	Mr Matabane	Seretse	Deputy Director International Relations	Department of Sport and Recreation South Africa
	Mr Thando	Dalamba	Counselor	South African Embassy in the Russian Federation
	Mr Theunis	de Kock	Private Secretary of Deputy Minister	Ministry of Sport and Recreation
SPAIN	Mr Jose Luis	Terreros Blanco	Director	Spanish Health Protection In Sport Agency
SRI LANKA	Mr Dayasiri	Jayasekara	Minister	Ministry of Sports

	Mr Laxman	Edirisinghe	Director General of Institution of Sports	Ministry of Sports
SWEDEN	Mr Mikael	Lindman	Deputy Director	Ministry of Health and Social Affairs
SWITZERLAND	Mr Markus	Feller	Sport Politics and Administrative affairs	Federal Office of Sport
THAILAND	Ms Kobkarn	Wattanavrangkul	Minister of Tourism and Sports	Ministry of Tourism and Sports
	Ms Wanida	Phansaard	Director of Sport Science Bureau	Ministry of Tourism and Sports
	Mr Nitiphan	Sarapakdi	Vice President of Institute of Physical Education	Ministry of Tourism and Sports
	Ms Ratchanin	Pongudom	Programme Officer	Ministry of Education
	Mr Naranya	Bangor	Tourism Development Officer	Ministry of Tourism and Sports
	Ms Chatchadaporn	Pitaksathienkul	Sports Science Expert	Ministry of Tourism and Sports
TURKEY	Mr Hasan	Ozaba	Deputy Undersecretary Responsible for Physical Education and Sport	Ministry of Youth and Sports
	Mr Cemre Berker	Ulker	Head of Department of Foreign Relations	Ministry of Youth and Sports
TURKMENISTAN	Mr Batyr	Niyazliyev	Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary	Embassy of Turkmenistan in the Russian Federation
	Mr Toyly	Komekov	Chairperson	State Committee for Sports
	Mr Serdar	Valiyev	Sales Representative at the Embassy of Turkmenistan in the Russian Federation	Embassy of Turkmenistan in the Russian Federation
TUVALU	Mr Fauoa	Maani	Minister of Education Youth and Sports	Ministry of Education, Youth and Sports
	Mr Niune	Eliuta	Sports Officer	Ministry of Education, Youth and Sports
UGANDA	Mr Charles	Bakkabulindi	Minister of Education and Sports	Ministry of Education and Sports
	Mr Omara	Apitta Lamex	Commissioner for Sports	Ministry of Education and Sports

UNITED ARAB EMIRATES	Mr Abdelaziz	Alshamsi		General Authority of Youth and Sports Affairs
URUGUAY	Mr Fernando	Caceres	National Secretary of Sport and ICS's President	National Secretariat of Sport - C.I.D
UZBEKISTAN	Mr Farkhod	Turdiev	Deputy Chairman	State Committee for Physical Culture and Sport
	Mr Fikrat	Kerimov	Professor	Uzbekistan State Institute of Physical Culture
VANUATU	Mr Seoule	Simeon	Minister of Youth Development and Sports	Ministry of Youth Development and Sports
	Mr George Jonathan	Mael Toka	Acting Director General	Ministry of Youth Development and Sports
VIET NAM	Mr Van Manh	Tran	Director	Ministry of Culture, Sports and Tourism
ZAMBIA	Mr Moses	Mawere	Minister of Youth, Sport and Child Development	Ministry of Youth, Sport and Child Development
	Ms Bessie	Chelemu	Director of Sport	Ministry of Youth, Sport and Child Development
	Ms Thandeka Grace	Soko	Senior Sports Development Officer	Ministry of Youth, Sport and Child Development
ZIMBABWE	Mr Lazarus D K	Dokora	Minister of Primary and Secondary Education	Ministry of Primary and Secondary Education
	Mr Makhosini	Hlongwane	Minister of Sport and Recreation	Ministry of Sport and Recreation
	Mr Peter	Muzawazi	Principal Director	Ministry of Primary and Secondary Education
	Mr Admire	Mabvundwe	Aide	Ministry of Sport and Recreation
	Mr Tichafara E	Marecha	Personal Assistant to the Minister	Ministry of Primary and Secondary Education

Associate Members and Permanent Observers to UNESCO

HOLY SEE	Mr Reverend Janez Andrej	Sever	Priest	Permanent Observer Mission of the Holy See to UNESCO
-----------------	--------------------------	-------	--------	--

List of International Organizations

1. United Nations

The Joint United Nations Programme on HIV/AIDS (UNAIDS)	Mr Vinay Patrick	Saldanha	Regional Director for Eastern Europe, Central Asia
--	------------------	----------	--

International Labour Organization (ILO)	Mr Giovanni	Di Cola	Special Adviser DDG-FOP
--	-------------	---------	-------------------------

2. Other intergovernmental organizations

African Union Sports Council Region 5	Mr Stanley	Mutoya	Chief Executive Officer
Commonwealth	Ms Katherine	Ellis	Director of Youth Division
	Mr Oliver	Dudfield	Head of Sport for Development
Council of Europe	Ms Gabriella	Battaini - Dragoni	Deputy Secretary General
	Ms Louise	Barton	Deputy Director, Private Office of the Secretary General and the Deputy Secretary General
	Mr Stanislas	Frossard	Executive Secretary
	Mr Sergey	Khrychikov	Head of the Sport Conventions Division
European Commission	Mr Olivier	Fontaine	Policy Officer
Organisation internationale de la Francophonie	Ms Rennie	Yotova	Director

3. International non-governmental organisations in official partnership with UNESCO

Association of National Olympic Committees (ANOC)	Mr Thomas Amos Ganda	Sithole	Vice-President of IR Commission
International Council of Sport Science and Physical Education (ICSSPE)	Mr Uri	Schaefer	President
	Mr Detlef	Dumon	Executive director
	Ms Katrin	Koenen	Director of Scientific Affairs
	Ms Constanze	Zinkler	Project Coordinator
	Mr Richard Mr Andrea	Bailey Blume	Manager Sport and Health Membership Affairs Manager
	Ms Iva	Glibo	Sport Science Research Manager
Peace and Sport	Mr Laurent	Dupont	Managing Director
	Ms Pauline Ms Lorena	Johanet Rodriguez	Public Relations Officer Communication and Outreach Officer
	Ms Aya	Medani	Champion for Peace and Sport
	Mr Ju Ho	Chang	President

The Association for International Sport for All (TAFISA)	Mr Wolfgang	Baumann	Secretary general
	Mr Finn	Berggren	Adviser
World Martial Arts Union	Mr Wha-Tae	Chung	President
	Ms Minju	Lee	Secretariat Staff
4. International non-governmental organizations not in official partnership with UNESCO			
International University Sports Federation	Mr Oleg	Matytsin	President
	Mr Kole	Gjeloshaj	Director Educational Services
5. Other international bodies			
Children of Asia Games International Committee	Mr Dmitry	Glushko	President
	Mr Sergei	Khatylykov	Secretary - General
	Mr Marat	Bariev	Vice-President
	Mr Ivan	Chelomov	Head of Technical Department
Fédération Internationale de Natation (FINA)	Mr Azat	Kadyrov	Sports Project Director of Kazan
	Mr Vladimir	Leonov	Youth Affairs and Sport Minister of Tatarstan
Fédération Internationale de Football Association (FIFA)	Ms Fatma	Samoura	Secretary General
	Mr Frank	Grothaus	Public Affairs Manager
	Ms Lilia	Vinogradova	Group Leader
Federation International d'Education Physique President APA section - University of Turin (Italy)	Ms Stefania	Cazzoli	Professor
Fédération Internationale de Volleyball	Mr Diogo	Loureiro Jurema	Head of Development
International Association of Traditional Wrestling Sports (IATWS)	Mr Khalil Ahmed	Khan	President
	Mr Areeba	Khalil	Legal Adviser
International Biathlon Union	Ms Nicole	Resch	Secretary General
International Centre for Sport Security (ICSS Europe)	Mr Diogo	Guia	Director Sports Public Policy
International Centre of Martial Arts for Youth Development and Engagement under the auspices of UNESCO	Mr Su Bok	Jang	Team Leader
	Mr Hanwool	Lee	Senior Programme Specialist
	Ms Sung Hye	Hong	Programme Specialist

International Federation of Professional Footballers' Associations (FIFPro)	Mr Jonas	Baer Hoffmann	Director Policy
International Health, Racquet and Sports club Association	Mr Kilian	Fisher	International Public Policy Adviser
International Military Sport Council	Mr Konstantinos	Kousantas	President Adviser
International Paralympic Committee	Ms Ileana	Rodriguez	Athlete Representative
International Sambo Federation (FIAS)	Mr Michal	Buchel	Chief Executive Officer
International Working Group on Women and Sport	Ms Ruth	Maphorisa	Co-Chairperson
	Ms Game Gotlhe Gynneth	Mothibi	Secretary General
Sport Integrity Global Alliance (SIGA), ICSS Europe	Mr Emanuel	Macedo de Medeiros	Coordinator of SIGA and CEO of ICSS Europe
World Anti-Doping Agency (WADA)	Mr Olivier	Niggli	Director General
	Ms Anne	Jansen	Senior Manager Government Relations
	Mr Rene	Bouchard	Adviser Government Relations
World Federation of the Sporting Goods Industry	Ms Vanessa	Garcia Brito	Chairperson of the Physical Activity Committee
World Martial Arts Masterships Committee	Mr Jae Keun	Choi	Secretary General
World Players Association	Mr Brendan	Hughes Schwab	Executive Director
6. Other participants			
Alliance of Independent Recognised Members of Sport, GAISF	Mr Stefan	Fuchs	AIMS President and Vice President of GAISF
	Mr Dmitry	Putilin	President of Muaythai Amateur Russia
Autonomous Sports Confederation of Honduras	Mr Gerardo	Fajardo Fernandez	President
Catholic University (Italy)	Ms Caterina	Gozzoli	Director
	Mr Paolo	Bertaccini	Doctor
Comité national olympique et sportif français (CNOSF)	Ms Natacha	Klis	Project Officer International Relations
Danish Institute for Sports Studies	Mr Soeren	Bang	Editor
Edinburgh Napier University	Ms Eleni	Theodoraki	Associate Professor
European Physical Education Association	Mr Claude	Scheuer	President
EVALEO	Mr Gabriel	Messmer	Director
Française des Jeux	Mr Thierry	Pujol	Sport Integrity Director
Federal Research and Methodology Center for Tolerance Psychology and Education	Ms Etery	Ordzhonikidze	Head of International Projects
	Ms Elena	Pronicheva	Chief Executive Officer
German Olympic Sports Confederation	Ms Gudrun	Doll Tepper	Vice President

Japan Anti-Doping Agency	Ms Kana	Sato	Senior Coordinator
Japan Sport Council	Mr Takumi	Kishi	Project Manager
Kokushikan University, CIPC	Ms Junko	Tahara	Observer - Vice President of CIPC
M INC. - Change the game	Mr Michael	Pedersen	Founder
Macquarie University	Mr Dean	Dudley	Academic
Marocaine des Jeux et des Sports	Mr Mustapha Younes	El Mechrafi	Chief Executive Officer
Nike	Mr Jorge	Casimiro	Vice President Global Community Impact
Physical Education Institute of South Africa	Mr Norman	Mphake	Founding Director
Play the Game	Mr Jens Sejer	Andersen	International Director
Samoa Association of Sports and National Olympic Committee (SASANOC)	Mr Mathew	Tagitau	Sports Consultant
Special Olympics	Mr Yury	Smirnov	President
	Mr Krzysztof	Krukowski	Director Organizational Development
	Ms Lidia	Smirnova	Adviser to the President
	Ms Maria	Smirnova	President Liaison
Sport Matters	Ms Jackie	Lauff	Chief Executive Officer
Sportradar	Ms Ramune	Bistrickaite	Head of Public Affairs
Swiss Academy for Development (SAD)	Mr Paul	Hunt	Project Manager
The College at Brockport, SUNY	Mr Cesar	Torres	Professor
UNESCO Chair on Transforming the lives of people with disabilities	Ms Katharina	Schluter	Coordinator of Sport and Development Manager
	Ms Catherine	Carty	
	Mr Gerard	Masdeu Yelamos	UFIT Global Coordinator
	Ms Aisling	Sugrue	UNESCO Chair Researcher
University of Basel	Mr Uwe	Puehse	Professor, Head of Sport Science
University of Sorbonne	Mr Laurent	Vidal	Professor
University of Tsukuba	Mr Jeremie	Bride	Assistant Professor
	Mr Zubaidullo	Ubaidulloev	Associate Professor
Volga State Academy of Physical Culture, Sport and Tourism	Mr Yusup	Yakubov	Rector
	Ms Firuza	Zotova	Vice-Rector
	Ms Veronika	Gayvoronskaya	Head of International Cooperation Department
	Ms Yevgeniya	Burtseva	Assistant Professor
	Mr Denis	Kim	Second Course Master

UNESCO

Representative of the Director-General

Ms Nada Al-Nashif
Assistant Director-General
Sector Social and Human Sciences

Secretariat of the Conference

Ms Angela Melo
Director
Division of Ethics, Youth and Sport
Sector for Social and Human Sciences

Mr Alexander Schischlik
Chief of Section
Youth and Sport
Sector for Social and Human Sciences

Mr Philipp Muller-Wirth
Executive Officer for sport
Sport and Youth Section
Sector for Social and Human Sciences

Mr Andres Morales
Programme Specialist
UNESCO Office in Montevideo and Regional Bureau for Science

Ms Thanh Van Nguyen
Associate Programme Specialist
UNESCO office in Apia

Ms Trieu Ngoc Phung Tran
Public Relations Coordinator
Strategy and Planning Unit

Ms Malahat Ibrahimova
Communication Officer
Web Section

Ms Kristina Balalovska
Secretarial Assistant
Youth
Sector for Social and Human Sciences

Ms Caroline Baxter Tresise
UNESCO Consultant
UNESCO Office in Bangkok and Regional Bureau for Education

Ms Christine Victorin
Interpretation Coordinator
Conference and Cultural Events Management Section

Ms Veronika Fedorchenko
Project Assistant
Sport and Youth Section
Sector for Social and Human Sciences

Mr Alexis Besson
Assistant
Sport and Youth Section
Sector for Social and Human Sciences

Drafting Group

UNESCO
Mr Philipp Muller-Wirth
(Chair)

Ms Kristina Balalovska
(Assistant to the Rapporteur)

International Council of Sport Science and Physical Education (ICSSPE)
Mr Detlef Dumon (Executive Director)

Members (Member States):

CUBA

Ms Gladys Bequer Diaz
Vice President
National Institute of Sport, Physical Education and Recreation

DENMARK

Mr Martin Holmlund Lauesen
Special Adviser
Ministry of Culture

FIJI

Ms Alison Burchell
Permanent Secretary
Ministry of Youth and Sports

FRANCE

Mr Frederic Sanaur
Head of International Relations and Major Sporting Events
Ministry of Sport

GERMANY

Mr Karl Quade
Head of Division of EU and international sports
Federal Ministry of Interior

Mr Eckhard Neubauer
Deputy Head of division of EU and international sports
Federal Ministry of Interior

IRAQ

Mr Ahmed Zamil
Spokesman
Ministry of Youth and Sports

MALAWI

Mr George Eliezer Jana
Executive Secretary
Malawi National Council of Sports

MALI

Mr Djenebou Kone
Technical Adviser in charge of cooperation
Ministry of Sports

OMAN

Mr Hisham Alsinani
Assistant Director General for Sports
Development and Welfare
Ministry of Sports Affairs

PHILIPPINES (Rapporteur)

Mr Marc Edward Velasco
National Director
Philippines Sports Commission

PORTUGAL

Mr Paulo Fontes
Adviser to the Cabinet of the State Secretary for Youth and Sports
State Secretary for Youth and Sports

RUSSIAN FEDERATION

Ms Irina Andreeva
Deputy Head of the Legal Department
Ministry of Sport

Mr Artem Yakubov

Head of the International Cooperation Department of State Policy
in the Sphere of Sport and International Cooperation
Ministry of Sport

SOUTH AFRICA

Mr Bernardus van der Spuy
Chief Director, Strategic and Executive Support
Department of Sport and Recreation

Vice-Presidents of the Conference

CHILE

Ms Nicole Saez
Undersecretary of Sport
Ministry of Sport

FRANCE

Frederic Sanaur
Head of International Relations and Major Sporting Events
Ministry of Sport

IRAQ

Mr Abdulhusein Abtan
Minister of Youth and Sports
Ministry of Youth and Sports

THAILAND

Ms Kobkarn Wattanavrangkul
Minister of Tourism and Sports
Ministry of Tourism and Sports

ZIMBABWE

Mr Makhosini Hlongwane
Minister of Sport and Recreation
Ministry of Sport and Recreation

UNESCO interpreters

Coordination: Ms Victorin Christine

English

Mr Malherbe Manuel
Ms Murray Jean
Ms Gorbounova Darya
Mr Obame Yann
Mr Krishnan Raghu
Mr Holtemann Derek

French

Ms Markowicz Irène
Mr Moulart Maxime
Mr Léveillé Dominique
Mr Mispelblom Jean
Ms Landgraf Françoise
Mr Jean-Charles Daniel

Spanish

Mr Gonzalez-Sala Ernesto
Ms Fernandez Pilar
Ms Zamora Isabelle
Ms Martin-Bretones Eva
Ms Dominguez Paloma
Ms Sadaba Naïa

Russian

Ms Tvere Natalia
Ms Jauvert Tatiana
Mr Fatkullin Farkhad
Mr Joloud Igor
Ms Fominykh Anna
Ms Nezhmetdinova Gouzel

Arabic

Ms Fadel Lina
Ms Oubari Julie
Ms Waked Dina
Mr Ben Chaira Aissam
Mr Benbraham Salim
Ms Hlal Chirin

Chinese

Ms He Yajing
Ms Liu Ninghue
Mr Zhang Lin
Ms Li Feng
Mr Liu Lu
Mr Chin Swee Hoh